



BULLETIN

**SOCIÉTÉ JURASSIENNE
DES OFFICIERS**

Février 2023 - N° 39



THALES

Building a future we can all trust

Thales Training Support

Partenaire du
Centre d'Instruction
au Combat de Bure

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE DES OFFICIERS

N° 39, février 2023

Éditeur :

Comité de la Société
jurassienne des officiers

Rédacteur responsable :

Dimitry Queloz
18, Pré de la Grange
1680 Romont

Courriel :

dimitryqueloz@hotmail.com

Tirage :

1800 exemplaires

Prix du numéro :

Fr. 15.–

Réalisation et impression :

DEMOTEC SA
Graphisme-Imprimerie
Fbg Saint-Germain 5a
2900 Porrentruy

Publicité :

Cap Gérard Guenat
2900 Porrentruy

Internet :

www.militariahelvetica.
ch/SCJO

Photo de la page de couverture :

Patrouille suisse
© Yannick Barthe

Billet du président

Lt col EMG Edouard Vifian

3

PV AG SJO 2022

Maj Mirko Dell'Anna

7

15 septembre 2022, citoyenneté d'honneur décernée à Walter von Känel. L'hommage d'un vieil ami

Col Hervé de Weck

23

Une Jurassienne, le lieutenant-colonel Laurence Boillat, a été nommée attachée de défense à Rome

27

Armée et Question jurassienne. L'ère des réformes

Maj Dimitry Queloz

29

Le Delémontain Yannick Barthe, chasseur d'images dans la 3^e dimension

Col Hervé de Weck

37

La Neutralité : mythe ou réalité, déni ou volonté assumée ?

Charles Juillard

45

Conséquences du conflit russo-ukrainien pour notre armée.

Conférence du colonel EMG Stefano Trojani, N° 2 du Renseignement militaire

Maj Dimitry Queloz

49

Décrypter les opérations militaires en Ukraine

Bernard Wicht

53

La Garde suisse pontificale – Ma vie et ses valeurs

Col EMG Pius Segmüller

57

L'art de s'attaquer à la défense !

61

La « guerre de chasse » et la « guérilla » dans la doctrine militaire suisse. Développement d'une approche hybride entre 1945 et 1989

Cap Christophe Niquille

65

Le bâtiment du bureau des douanes a été érigé en petit fortin

Roman Dörr

71

L'or, le courage et le sang

Maj Dimitry Queloz

75

« La paix est le temps où l'on dit des bêtises, la guerre le temps où on les paie » ou *Le choix du F-35* par Pierre-Alain Fridez

Par « Alètheia »

79

Publications 2020-2022

Col Hervé de Weck

87



VOTRE GARAGE MULTIMARQUE

Votre voiture entre de bonnes mains !

- Garage
- Carrosserie
- Service automobile
- Pneu-accessoires
- Vente véhicule neuf-démo et occasion



Votre voiture neuve sur commande ou de stock vous attend demandez une offre

Vente et réparation toutes marque y compris véhicule en garantie d'usine

GARAGE S.CONCEPT RUE VICTOR-HELG 8 2800 DELEMONT SCONCEPT.CH 032.422.30.51

Billet du président

Lt col EMG Edouard Vifian

Chers lectrices et lecteurs du *Bulletin SJO*,

Pour la deuxième année, j'ai le plaisir de m'adresser à vous. L'année 2022 a été marquée par le conflit en Ukraine, une guerre qui fait rage depuis le 24 février dernier. Cette agression contre l'Ukraine a eu un effet direct sur les ambitions en matière de défense dans les pays européens. Une des conséquences les plus évidentes en la matière est la demande de la Finlande et de la Suède de rejoindre l'OTAN.

Ce qui représente un changement majeur dans l'organisation comme dans la sécurité de notre continent. Ces deux pays entretiennent 925 000 et 55 000 militaires (actifs et réserves). Cependant, l'apport en capacités militaires est sans doute moins significatif que le signal politique et la nouvelle géostratégie de l'Alliance atlantique, notamment en Baltique, qui devient pratiquement une mer otanienne.

La demande d'adhésion de ces deux États a été « annoncée » par un accroissement du nombre d'exercices menés entre eux ou avec des États membres de l'OTAN, en particulier depuis 2014. La Suède et la Finlande devront pourtant adapter leurs forces aux standards otaniens. Les investissements à réaliser vont être particulièrement importants, notamment pour la Suède. Un consensus



politique se dessine concernant un accroissement des dépenses à 2 % du PIB en 2028, alors qu'il est actuellement de 1,23 %. Avec l'achat de F-35, la Finlande a déjà dépassé les 2 % de son PIB, sachant qu'elle a augmenté son budget 2022 de 2 milliards d'euros, en plus des 2,8 milliards déjà prévus.

Les conséquences de la guerre en Ukraine se font sentir un peu partout en Europe. La Pologne, très volontariste dans son processus de modernisation de son armée depuis 2014, annonce de nouveaux

investissements. Ces dépenses devraient atteindre 3 % du PIB ; Jaroslaw Kaczynski, le président du parti actuellement au pouvoir, indiquait vouloir les faire passer à 5 %. La Pologne deviendrait alors le membre de l'OTAN investissant le plus, toutes proportions gardées, dans sa défense. Une nouvelle loi, adoptée en mars, prévoit un doublement des forces armées de 143 500 (dont 32 000 territoriaux) à 300 000 (dont 50 000 territoriaux).

En Allemagne, un fonds de 100 milliards d'euros destiné à la modernisation de la *Bundeswehr* a été annoncé en février et adopté par la Chambre basse allemande en juin dernier.

En France, à la veille du 14 juillet, le président Macron déclarait que l'ambition opérationnelle française pour 2030 devait être revue pour mieux assurer la capacité à faire face à la perspective du retour possible d'un affrontement de haute intensité. Concrètement, la France veut investir plus vite et plus fort, reconstituer certains stocks et être capable de produire davantage de matériels. Ainsi l'incitation n'est pas à la baisse des budgets.

La Belgique cherche également à consacrer 2 % du PIB à la défense. La Lettonie, dont le président milite pour un retour au service militaire obligatoire, va également augmenter son budget de manière à atteindre les 3 % du PIB. Tout comme le Danemark qui annonçait une hausse de son budget, afin d'atteindre les 2 % du PIB. Des annonces d'accroissement étaient également effectuées début mars en Autriche, en Roumanie, en République tchèque, en Slovaquie.

En Suisse, il s'agit de réfléchir à nouveau à notre politique de sécurité et de défense. Si notre armée veut pouvoir toujours remplir sa mission constitutionnelle qui est pour rappel: « *L'armée sert à la défense de la paix, à la prévention de la guerre, contribue au maintien de la paix et défend le pays et sa population* », une étude de fond est nécessaire.

La capacité de défense doit être au centre des préoccupations, ce qui implique des réflexions sur la structure de l'armée, l'augmentation des ressources financières et humaines, peut-être de nouveaux modèles de service, afin d'assurer le maintien des effectifs de notre armée. Si une coopération avec l'OTAN en cas de guerre semble impérative, il s'agit préalablement de conduire des exercices communs et d'assurer une interopérabilité qui doit s'inscrire dans le cadre de la neutralité.

La protection nucléaire et conventionnelle de notre pays est assurée en partie aujourd'hui par le bouclier nucléaire de l'OTAN et par le projet de paix de l'Union européenne. L'illusion d'une défense nationale autonome doit donc être enterrée et remplacée par une doctrine de coopération en matière de défense compatible avec la neutralité et sans adhésion à une alliance.

Parallèlement, il est nécessaire de maintenir et de renforcer notre système de défense et de protection de la population. Afin de pouvoir utiliser au mieux les ressources allouées à l'armée, il s'agit de définir les scénarios les plus probables, mais également les scénarios moins probables, mais plus dangereux. Dès lors, ceux-ci doivent être décrits et discutés. Pour la Suisse, le scénario le plus

dangereux reste bel et bien une guerre en Europe centrale.

Ces dernières années, les moyens financiers ont surtout été investis pour couvrir les engagements probables de l'armée, éviter de nouvelles lacunes au niveau de l'équipement et améliorer certains domaines – notamment la défense anti-char, l'appui de feu indirect ou les moyens pour l'acquisition de renseignements. Il n'a cependant pas été possible d'effectuer tous les renouvellements nécessaires pour garantir la défense contre une attaque militaire.

L'armée doit continuer son développement, combler progressivement les lacunes existantes et empêcher que de nouvelles n'apparaissent: les menaces changent et l'évolution technologique est parfois très rapide. Bien que le renouvellement des systèmes principaux représente un grand défi financier, il est également une chance pour l'avenir: les capacités et les systèmes futurs peuvent être adaptés aux conditions et aux développements en matière de politique de sécurité, militaires et techniques. L'attaque de la Russie contre l'Ukraine confirme qu'il n'est pas possible d'exclure une guerre en Europe. La Suisse et son armée doivent être conscientes qu'elles peuvent être impliquées indirectement ou directement dans un conflit armé.

Nous ne partons pas de zéro, des concepts détaillés ont été élaborés, qui montrent comment l'armée entend affronter les menaces et les dangers actuels et futurs. Le contenu de ces réflexions est publié sous la forme de rapports fondamentaux. Ces documents expliquent dans quelle direction les capacités militaires doivent être

développées au cours des années 2020 et 2030 et quels sont les investissements requis pour y parvenir. Trois rapports de base ont été rédigés: *Avenir de la défense aérienne* (2017), *Avenir des forces terrestres* (2019), *Conception générale cyber* (2022).

À la lecture de ces études, on comprend que la Suisse savait, bien avant l'attaque russe contre l'Ukraine, qu'elle devait renouveler ses moyens de protection et de défense contre des attaques dans et depuis l'espace aérien, moderniser ses forces terrestres et renforcer la cyberdéfense. Les premiers enseignements militaires de la guerre en Ukraine confirment les conclusions formulées, les exigences qui en découlent et, par conséquent, l'orientation du développement de l'armée. Ainsi le cap est donné!

De tout temps et en tous lieux, la guerre a mis en exergue deux éléments essentiels, l'homme et le matériel. Celui-ci n'a cessé de se perfectionner au rythme des techniques, des tactiques et des évolutions si bien que, aujourd'hui, certains n'hésitent pas à faire reposer la victoire sur l'omniprésence de la technologie. En revanche, l'homme n'a pas subi de mutations aussi profondes, même si les mentalités ne cessent d'évoluer avec les générations. L'homme reste ce qu'il a toujours été avec ses résistances physiques et psychiques mais aussi ses faiblesses, ses qualités et ses défauts, ses périodes de joie intense mais aussi ses moments de doute et surtout son moral tantôt défaillant ou tantôt au beau fixe.

L'engagement commun des hommes et des femmes de la Société Jurassienne des Officiers s'inscrit dans une optique: rien ne remplacera les forces morales!

Ainsi chaque membre de notre Société participe activement à la cohérence nationale et à l'esprit de résilience indispensable en temps de crise.

C'est dans cet état d'esprit que je vous souhaite un agréable moment à la lecture du *Bulletin SJO 2023*. Il se veut à la fois attentif à l'actualité de la politique de sécurité et de l'armée mais il se réfère

également aux temps passés qui éclairent souvent notre présent.

Je ne saurais terminer sans remercier l'ensemble de nos annonceurs qui assurent la pérennisation de notre *Bulletin*, et sans lesquels sa publication serait impossible. Merci à tous et bonne lecture!



PV AG SJO 2022

Maj Mirko Dell'Anna

38^e assemblée générale ordinaire de la Société Jurassienne des Officiers (SJO), samedi 19 mars 2022 à 16 h 30, Clinique du Noirmont, Roc-Montès 20, 2340 Le Noirmont.

1. Ouverture de l'assemblée

La fanfare du Noirmont interprète *La Rauracienne* et l'*Hymne national*.

Le lieutenant-colonel EMG Edouard Vifian, président, annonce l'ouverture de la 38^e assemblée générale et souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence, en particulier :

- M^{me} Brigitte **Favre**, présidente du Parlement jurassien ;
- M^{me} le Ministre Nathalie **Barthoulot**, cheffe du département de l'intérieur de la République et Canton du Jura ;
- M^{me} la Conseillère aux États Elisabeth **Baume-Schneider** ;
- M. le Conseiller aux États Charles **Juillard**, membre de notre société ;
- M. le Commandant de Corps Thomas **Süssli**, chef de l'armée qui nous fera l'honneur de s'adresser à nous ;
- M. Gabriel **Martinoli**, maire du Noirmont qui nous adressera le mot des autorités communales ;
- M. le Colonel EMG Pius **Segmüller**, ancien commandant de la Garde suisse et conférencier du jour ;
- M. le Divisionnaire Mathias **Tüscher**, commandant de la division territoriale 1, président de l'Association de la *Revue Militaire Suisse*, membre de notre société ;
- M. le Brigadier Jean-Pierre **Weber**, ancien commandant de la brigade frontière 3, membre de notre société ;
- M. le Colonel EMG Philippe **Brühlhart**, commandant de la place d'armes de Bure et chef du centre d'instruction au combat ouest ;
- M. le Colonel Damien **Scheder**, chef de la section Protection Population et Sécurité, membre de notre société ;
- M. le Colonel Cédric **Doleyres**, commandant de la région Douane Centre (JU, NE, BE, FR, SO) de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières OFDF ;
- M. le Colonel EMG Alexandre **Vau-travers** de la Société Suisse des

- Officiers, qui représente le Colonel Dominik Knill, président SSO ;
- M. le Colonel Christian **Rey**, vice-président RMS ;
 - M. le Colonel EMG Denis **Mastrogiacomo**, président de la Société Militaire Genevoise ;
 - M. le Major Christian **Gäumann**, président de la Société des Officiers du Jura bernois ;
 - M. le Capitaine Sébastien **Marti**, de la Société Neuchâteloise des Officiers, qui représente le Colonel EMG Ivan Keller, président de la SNO ;
 - M. le Capitaine Sébastien **Dupuis**, membre du comité de la Société Fribourgeoise des Officiers, qui représente le Major EMG Patrick **Noger**, président de la SFO ;
 - M. Yannick **Vernier**, président de la Fédération Jurassienne de Tir ;
 - M. le Caporal Jean-Jacques **Sangsue**, représentant ASSO Porrentruy-Ajoie ;
 - Le Colonel EMG Jacques **Valley**, le Colonel Charles **Socchi**, le Colonel Jean-François **Bertholet** et le Major Bêat **Leuenberger**, présidents d'honneur SJO ;
 - M. le Colonel Hervé **De Weck**, ancien rédacteur en chef de la *Revue Militaire Suisse* et membre d'honneur de notre société ;
 - M. le Capitaine Quentin **Aubry**, notre caissier, mais également représentant M. Adrian **Kovacic**, directeur de la Clinique du Noirmont qui nous accueille dans ses magnifiques infrastructures ;
- Ainsi que 55 membres de notre société.
- Retenus par d'autres obligations, plusieurs invités s'excusent et nous adressent leurs meilleurs messages :
- M. le Conseiller national Jean-Paul **Gschwind** ;
 - M. Pierre-Alain **Berret**, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura ;
 - M. le Commandant de Corps Philippe **Rebord**, ancien chef de l'armée, membre de notre société ;
 - M. le Commandant de Corps Hans-Peter **Walser**, chef du commandement de l'instruction ;
 - M. le Commandant de Corps Laurent **Michau**, chef du commandement des opérations ;
 - M. le Divisionnaire Guy **Vallat**, attaché de défense à Paris, membre de notre société ;
 - M. le Divisionnaire René **Wellinger**, commandant des forces terrestres ;
 - M. le Divisionnaire Jean-Pierre Badet, ancien représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN, membre de notre société ;
 - M. le Divisionnaire Frédéric **Greub**, ancien commandant de la division de campagne 2, membre de notre société ;
 - M. le Colonel Dominik **Knill**, président de la Société Suisse des Officiers ;
 - Ainsi que 48 officiers en leurs titres et qualités.

Étant donné qu'il n'y a pas d'officiers libérés des obligations militaires cette année, il est proposé de supprimer le point 12 de l'ordre du jour. La proposition est acceptée.

Le président présente une chronologie historique succincte du Noirmont avant de céder la parole au capitaine Quentin Aubry, caissier de la SJO et représentant de Monsieur Adrian Kovacic, directeur de la clinique. L'Assemblée le remercie pour ses propos ainsi que pour l'accueil au sein de la clinique par un applaudissement.

2. Nomination des scrutateurs

Le plt Pascal Daucourt et le maj Nicolas Juillard sont désignés comme scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 octobre 2021

Le PV de l'assemblée générale du 30 octobre 2021, publié dans le *Bulletin SJO* n° 38 du mois de février 2022, est approuvé, sans remarque ni question, à l'unanimité. Le président remercie son auteur, le capitaine Eddy Comastri.

4. Rapport du président

Mesdames et Messieurs les invités, Mesdames et Messieurs les officiers,

Les années 2020 et 2021 ont été profondément marquées et bouleversées par la crise sanitaire. Toutes les organisations et associations n'ont pas eu d'autre choix que de revoir totalement leurs calendriers, leurs planifications et leurs modes de travail. La SJO n'y a pas

échappé puisque de nombreuses activités ont été annulées.

Néanmoins, les deux activités prévues en fin d'année dernière, le repas de Saint-Martin à Miécourt et l'apéritif de fin d'année aux Vergers d'Ajoie, se sont déroulées à la satisfaction de tous.

Malgré ce contexte peu favorable, l'assemblée générale a pu se dérouler l'année passée en présentiel, mais au mois d'octobre au lieu du mois de mars que nous retenons habituellement. L'assemblée s'est déroulée le 30 octobre dernier à l'Hôtel de la Cigogne à Miécourt.

Comme pour les éditions précédentes, nous avons gardé notre marque de fabrique, en alliant dignité et convivialité.

La conférence du général Desportes nous a malheureusement préparés sans le savoir aux douloureux événements que nous vivons actuellement en Ukraine.

Durant cette période, les activités éditoriales de la SJO n'ont pas cessé. Notre bulletin annuel, tiré à quelque 1900 exemplaires, a été envoyé en février dernier. Sa notoriété est un fait établi qui n'est plus à démontrer. Le bulletin annuel est une carte de visite essentielle de notre société. Toute ma reconnaissance va aux personnes qui, de près ou de loin, œuvrent chaque année pour éditer un bulletin de qualité. Je salue plus particulièrement le major Dimitry Queloz, responsable du bulletin, et le capitaine Gérard Guenat pour leurs contributions importantes.

Pour régler les affaires courantes, le comité s'est réuni à trois reprises depuis

la dernière assemblée générale. Je remercie ici très sincèrement tous les membres du comité pour leur engagement, pour leur enthousiasme et pour leur soutien.

J'ai le plaisir de conduire ma première assemblée générale de la Société Jurassienne des Officiers. Ainsi, j'ai repris les rênes d'une société qui se porte bien, la preuve en est le grand nombre d'adhésions enregistrées ces dernières années. Une société dynamique au sein de laquelle les membres s'engagent volontiers pour que le corps des officiers jurassiens joue un rôle majeur et crédible dans les débats et dans les actions liées directement ou indirectement à la politique de sécurité de notre canton et de notre pays.

En reprenant la présidence de la société, j'espérais secrètement que ma première assemblée se déroulerait sans devoir faire référence à la situation sanitaire. Mais jamais je n'aurais imaginé devoir parler d'un conflit majeur en Europe. En effet, et malheureusement, la guerre conventionnelle est de retour sur le Vieux Continent. Qui aurait pensé que les velléités expansionnistes de Vladimir Poutine allaient déclencher une invasion massive de l'Ukraine ?

Ces événements très regrettables démontrent que la Suisse doit se préparer de manière conséquente à une évolution potentiellement dangereuse de la situation. Notre pays doit contribuer à la sécurité en Europe. Cette contribution consiste à faire respecter sa neutralité armée, car seul celui qui est en mesure de garantir la paix sur son propre territoire peut la défendre ailleurs.

Un pays sans alliance militaire doit pouvoir compter sur sa propre armée. La coopération internationale avec des nations partageant les mêmes idées doit aussi être assurée et adaptée. L'invasion russe en Ukraine montre que notre pays doit être en mesure de se défendre à tous les échelons contre toutes les menaces. Il s'agit notamment de moyens militaires modernes au sol et dans les airs tout comme la défense contre les cyberattaques et la protection d'infrastructures et d'entreprises critiques.

L'effectif de l'Armée suisse doit pouvoir être adapté aux menaces potentielles et son équipement doit être doté de matériel moderne.

Dans ce cadre, l'acquisition d'un nouvel avion de combat est essentielle. Même si l'annonce du Conseil fédéral en juin 2021 d'acquérir 36 avions de chasse *F-35A* produits par Lockheed Martin pour un coût global de 5,068 milliards de francs a suscité bon nombre de réactions.

En effet, ce choix soulève plusieurs interrogations dont deux principales : premièrement, est-ce que cet avion de combat possède les capacités réelles annoncées et, ensuite, la Suisse peut-elle préférer un avion américain plutôt qu'un produit de ses voisins européens ?

Effectivement, le *F-35A* actuel fait l'objet de critiques concernant principalement les coûts d'exploitation et les défauts techniques actuellement pas encore résolus. Néanmoins, il s'agit de nuancer ces reproches puisque les premières livraisons interviendront en 2027 et d'ici là les programmes d'amélioration et de modernisation du *F-35A* seront achevés.

Quant à l'aspect géopolitique du choix, notre gouvernement a procédé à une évaluation objective. Premièrement en fonction du prix proposé et, ensuite, en attribuant des points selon des critères et des servitudes liées à l'efficacité opérationnelle et aux performances des avions proposés.

Finalement, il n'est pas inutile de rappeler que de nombreuses sociétés européennes développent et participent au projet *F-35A*.

Ainsi par rapport aux trois autres candidats (pour rappel: le *Rafale*, l'*Eurofighter* et le *F/A-18 Super Hornet*), le *F-35A* a démontré posséder les meilleures capacités et, par la même occasion, les coûts globaux les plus faibles.

De plus, il faut également prendre en considération le fait que plusieurs autres pays européens ont choisi le *F-35* (l'Italie, la Hollande, la Norvège, la Finlande, le Royaume-Uni et la Belgique). Dès lors il est difficilement compréhensible d'imaginer la Suisse faire une croix sur un avion qualitativement et financièrement adapté.

En définitive, le choix du Conseil fédéral pour le *F-35A* est un choix courageux mais c'est également un choix raisonnable, orienté vers l'avenir et qui, en finalité, semble tout à fait objectif.

Maintenant, la campagne politique en vue de récolter les signatures nécessaires à l'initiative «stop *F-35*» est lancée par le GSA. Ces votations futures visant dans un premier temps à abattre le *F-35* ne sont en aucun cas des questions sur le type d'avion ou sur les capacités techniques mais la cible est bel et bien la diminution du budget militaire et

l'état final recherché est la remise en question de la capacité de défense de notre pays.

Dans ce cadre, il est impératif d'expliquer encore et toujours les faits opérationnels, les réalités techniques et les enseignements historiques afin que chaque citoyen puisse voter en connaissance de cause.

Dans ce contexte, le rôle des sociétés d'officiers est primordial. En effet, l'engagement et la mobilisation de chacun sont et seront nécessaires afin de participer à la politique de sécurité de notre pays.

Finalement, je souhaiterais aborder le sujet du personnel féminin dans notre armée. En effet, face aux défis d'aujourd'hui et de demain, notre armée est l'un des acteurs majeurs de la cohésion nationale. De plus, elle est également une garante de l'égalité des chances. Ainsi, la sécurité est aussi une affaire de femmes. Depuis plus de 80 ans, les femmes accomplissent du service dans l'armée. Au début, dans le cadre du Service Complémentaire Féminin et puis ensuite avec le statut de militaire à part entière. Malheureusement, avec 0,8 % de femmes, la Suisse est loin derrière ses voisins comme la France (20 %) et l'Allemagne (13 %). Ainsi, pour combler notre retard et faire de l'armée suisse une armée du XXI^e siècle, il s'agit d'intégrer tout simplement davantage de femmes dans l'armée qui apportent de nouvelles idées et des angles d'approche et des perspectives différents. L'armée ne peut et ne doit pas se passer de plus de 50 % du potentiel de notre société.

Au sein de la SJO, nous comptons chaque année davantage d'officiers féminins, ce

qui représente une réelle chance pour notre société.

Ainsi avec l'engagement de toutes et de tous, notre armée assurera son rôle dans la cohésion nationale. Nous avons la responsabilité de renforcer la résilience et de diffuser l'esprit de défense à la population. Notre engagement au sein de la Société Jurassienne des Officiers s'inscrit dans cette optique.

Vive la Suisse, Vive le Jura et Vive la Société Jurassienne des Officiers.

Je vous remercie pour votre attention.

Applaudissements de l'Assemblée

Le président donne ensuite la parole au colonel Fabien Kohler concernant les informations de l'*Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*. Pendant longtemps, les recherches en histoire militaire ont été négligées dans le Jura et seuls quelques historiens appartenant aux troupes jurassiennes ou à des sociétés d'officiers ont été actifs dans le domaine. La série *Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*, en cours de publication, est une première. Jamais, on n'a fait l'histoire militaire d'un canton ou d'une région de Suisse sur le long terme (plus de dix siècles). Le tome II est paru l'année dernière et le tome III paraîtra au milieu de l'année. Quant aux deux derniers tomes, ils devraient être publiés l'année prochaine.

Le premier tome, rédigé par Olivia Jordi, une jeune médiéviste qui vient de soutenir sa thèse de doctorat, est consacré aux bannières (milices) du Prince-Évêque depuis le Moyen Âge jusqu'à l'invasion française en 1792. Il comble une lacune importante, aucune étude n'ayant été publiée sur le sujet !

Le quatrième tome, fruit des recherches de Sébastien Dupuis aux archives de Vincennes, éclaire la conscription dans l'ancienne Principauté occupée et annexée par la France, à l'époque de la Révolution et de l'Empire. Les citoyens concernés font tout pour éviter d'être envoyés sous les drapeaux, à une époque de guerres incessantes. Dans les paroisses, les curés – également « officiers d'état-civil » – trafiquent les registres. Certains jeunes, potentiels conscrits, vont jusqu'à prendre le maquis aux environs de Delémont, d'autres se coupent l'index droit (ils ne peuvent pas tirer) ou épousent de vieilles femmes (un homme marié n'est pas recruté).

La conscription, les lourdes pertes expliquent qu'en 1815 les Jurassiens sont très contents de ne plus être français.

5. Message de l'autorité cantonale

Madame Brigitte Favre, présidente du Parlement jurassien, adresse à l'Assemblée quelques mots et les salutations des autorités cantonales. Elle revient également sur la crise sanitaire et salue l'engagement de l'armée au profit du canton du Jura, avant de s'intéresser à la guerre en Ukraine et ses conséquences sur notre quotidien, notamment l'accueil de réfugiés. Enfin, elle souligne les efforts de la Société dans le domaine des publications historiques et adresse ses félicitations à cette dernière.

Le président remercie Madame Brigitte Favre pour son message et son soutien et lui offre un panier des produits du terroir et la traditionnelle bouteille de damassine.

6. Message de l'autorité militaire

Le président donne la parole à Monsieur le Commandant de Corps Thomas Süssli, chef de l'armée.

Madame la Conseillère aux États Elisabeth Baume-Schneider,

Monsieur le Conseiller aux États Charles Juillard,

Madame la Ministre Nathalie Barthoulot,

Madame la Présidente du Parlement jurassien Brigitte Favre,

Monsieur le Maire Gabriel Martinoli,

Monsieur le Commandant du corps des gardes-frontière de la région Jura et Neuchâtel Cédric Doleyres,

Monsieur le Président, mon lieutenant-colonel EMG Edouard Vifian,

Très estimés membres de la Société Jurassienne des Officiers, chers camarades, Mesdames et Messieurs, chers invités,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui, en terres jurassiennes, et je vous remercie pour l'invitation qui me touche! Je tiens à vous remercier aussi pour votre engagement et votre volonté de soutenir notre armée de milice et donc la sécurité de notre pays. Le canton du Jura est un site éminemment important pour l'armée suisse.

On pense bien sûr au village d'entraînement de Nalé, où il est possible de s'entraîner au combat interarmes non pas à balles réelles, mais avec un système de simulation «dernier cri» qui contribue aussi à réduire les nuisances sonores et limiter les émissions de CO₂. On pense bien sûr au berceau de nos presque trois

cents Franches-Montagnes, fidèles soldats loyaux et polyvalents.

Et on se rappelle des traditions qui lient notre armée à votre région – ce que fait parfaitement la chanson «Gilberte de Courgenay» en s'inspirant de faits historiques, d'un temps où les citoyens suisses gardaient la frontière, craignant une attaque dirigée contre notre pays. Voilà qui nous ramène à une réalité pas si distante que ça...

Je vous propose d'aborder tour à tour 1) le modèle de réussite suisse, 2) les futurs défis de l'armée et 3) la valeur du système de milice. Mais d'abord, place à l'actualité: permettez-moi quelques remarques concernant ce qui se passe en Ukraine.

Ce n'est pas un «conflit ukrainien», mais une guerre de la Russie contre l'Ukraine, une guerre du président Poutine contre l'Ukraine. Même si la Suisse n'est pas directement menacée militairement à l'heure actuelle, ce sont nos valeurs qui sont en jeu. Les objectifs stratégiques semblent être le renversement du gouvernement ukrainien et le démantèlement des institutions ukrainiennes – dont l'armée fait partie.

Beaucoup de gens dans les pays occidentaux ont pensé que les guerres comme celle d'aujourd'hui en Ukraine n'existaient plus. L'armée a décrit de tels conflits de manière très pertinente dans ses documents de base: ce que nous voyons en Ukraine est décrit dans le rapport «Avenir des forces terrestres», dans le chapitre «Tableau des conflits». On a presque même l'impression que notre rapport de 2019 aurait pu servir à l'écriture du scénario des événements tragiques qui se déroulent aux portes de

l'Europe. Il est donc juste d'orienter notre armée vers ce type de conflit.

Un des attributs de ces conflits est que toute la palette des moyens est utilisée de manière finement coordonnée, comme une horloge suisse... On distingue des opérations d'information, des attaques cybernétiques, les actions de groupes armés irréguliers en complément des troupes au sol – qui ne peuvent pas se déployer sans la supériorité aérienne gagnée par l'armée de l'air ni le soutien de la marine avec sa puissante artillerie. On parle de conflit hybride parce que des moyens non conventionnels sont engagés en parallèle des moyens conventionnels. Pour intimider et menacer, comme nous avons pu l'observer ces derniers mois, ou pour combattre, comme aujourd'hui.

Il en résulte deux conséquences :

1. L'armée suisse doit être capable d'anticiper.
2. L'armée suisse doit être en mesure de maintenir un niveau de préparation adéquat, y compris dans le cas de la défense de notre pays.

Deux instruments précieux nous aident à anticiper en collectant et analysant les faits : le Service de renseignement de la Confédération et le Service de renseignement militaire. Ensuite, c'est à l'armée de saisir et décrire les menaces à l'échelon militaro-stratégique. Il s'agit de maintenir un niveau de préparation adéquat, y compris dans le cas de la défense de notre pays. Une menace militaire directe contre la Suisse est actuellement improbable. Par contre, il existe une menace à court terme, principalement dans l'espace cybernétique et

dans l'espace d'information. En raison de l'escalade militaire, il faut s'attendre à une vague de réfugiés provenant d'Ukraine et se dirigeant vers l'Ouest ; cette vague peut également toucher la Suisse.

Les conséquences indirectes du conflit peuvent également entraîner à moyen terme des difficultés d'approvisionnement – par exemple de gaz et de céréales – en Europe et donc en Suisse. Dans ce contexte, il n'est pas exclu que les autorités civiles demandent l'aide de l'armée en temps voulu, par exemple pour faire face à une éventuelle modification de la situation migratoire. Actuellement, l'armée est en train d'élaborer ou d'adapter les planifications nécessaires à cet effet.

La Suisse, modèle de réussite

Vous êtes certainement d'accord avec moi si je vous dis que la Suisse est aujourd'hui un modèle de réussite – c'est en fait la première partie de mon exposé. Un article paru dans le *New York Times* en novembre 2019 portait le titre suivant : « The Happy, Healthy Capitalists of Switzerland ». Il y est écrit qu'il ne faut pas seulement penser aux pays scandinaves quand on parle de succès, mais qu'un pays situé au cœur de l'Europe s'en tire spécialement bien : la Suisse, ce pays riche, où les richesses sont réparties équitablement, où le système de santé comme le système scolaire fonctionnent bien, et, cerise sur le gâteau, où les impôts sont bas.

L'auteur de cet article est Ruchir Sharma, qui a écrit l'ouvrage « The Rise and Fall of Nations », c'est dire s'il est bien placé pour savoir ce qui distingue un État

prospère. Pourtant, rien n'annonçait une telle réussite au XIX^e siècle. À cette époque, la pauvreté est généralisée et notre pays connaît même la famine en 1846. Entre dix et vingt pour cent de la population dépend de subsides.

Aujourd'hui, les Suisses sont les champions pour faire mieux. Nous importons quelque chose, nous l'analysons sous toutes les coutures, nous cherchons comment l'améliorer, nous réalisons ces améliorations, et nous exportons quelque chose de nouveau. Le *swiss made* est connu et reconnu dans le monde entier : il est synonyme de qualité ! Comment la Suisse poursuit-elle son histoire ? Comment le monde, notre monde, change-t-il ? Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour notre avenir ? Il est incontestable que les générations qui nous ont précédés comptent un grand nombre de succès à leur actif. Et tout aussi incontestable est le fait qu'il nous appartient désormais d'assumer cette responsabilité. Voilà qui m'amène à la deuxième partie de mon exposé, consacrée à la sécurité à long terme.

La sécurité à long terme

Mesdames, Messieurs, le développement de l'armée ou DEVA est une réforme de base très utile pour arriver à nos fins. Mais même si le DEVA ne sera achevé qu'à la fin de cette année, nous savons déjà que les effectifs sont notre principal souci. La situation est sérieuse. Nous avons perdu 3000 militaires de trop l'an passé. Cela ne manquerait pas d'avoir des répercussions immédiates sur d'éventuels engagements de l'armée. Des décisions fortes doivent être prises pour assurer les effectifs de l'armée, à

l'avenir aussi, car la sécurité à long terme commence dès aujourd'hui.

L'armée est la dernière réserve de sécurité de la Suisse. Elle doit donc anticiper les nouvelles menaces et les nouveaux dangers. L'armée a défini les contours du développement de ses capacités dans trois documents de base :

- « Avenir des Forces terrestres »,
- « Avenir de la défense aérienne »,
- Et « Avenir de la cyberdéfense », qui sera présenté prochainement au Conseil fédéral.

Le nouvel avion de combat fait bien sûr aussi partie de cette sécurité à long terme. Il en est même un acteur majeur. Trois arguments importants plaident en faveur du *F-35* comme nouvel avion de combat. Primo, d'un point de vue militaire, le *F-35* est de loin le meilleur avion de combat pour la Suisse. C'est un choix qui résiste à tous les *fact checks*. Secundo, il est plus performant et clairement moins cher. Sur l'ensemble du cycle de vie, il coûte environ deux milliards de francs de moins que son deuxième concurrent. Cela permet de disposer de plus de moyens financiers pour le renouvellement des principaux systèmes des Forces terrestres. Tertio, le *F-35* est un véritable « game changer » en matière de capteurs et de communication. Il est donc supérieur à ses concurrents, du service de police aérienne à la défense aérienne.

La valeur du système de milice

J'aimerais souligner maintenant la valeur de notre système de milice. Notre système de milice a une valeur unique et

inestimable. Il nous revient, à nous toutes et tous, de le préserver. En effet, seule une poignée d'éléments scellent notre cohésion nationale :

- Notre démocratie directe,
- Nos quatre langues nationales,
- Nos structures fédéralistes,
- Notre culture «bottom up», une approche de bas en haut qui s'est imposée au fil du temps,
- Et, *last but not least*, notre système général de milice.

Pour l'armée, notre système de milice est très précieux. Il permet à tout le pays de profiter du potentiel individuel et du savoir-faire des citoyennes et citoyens en uniforme qui veillent à notre sécurité à toutes et tous. Notre armée de milice a trois qualités essentielles :

1. Elle ne s'impose pas.
2. Elle intervient là, où et quand on a besoin d'elle.
3. Et quand on n'a plus besoin d'elle, elle se retire.

Ce n'est pas le cas d'une armée professionnelle. Jusqu'à maintenant, l'armée a rempli toutes ses missions. Il importe qu'elle reste capable, à l'avenir aussi, d'aider, de protéger et de défendre. Pour y arriver, elle doit pouvoir compter sur un nombre suffisant de militaires: nous l'avons dit, c'est justement le grand défi auquel elle est confrontée.

Leadership

Récemment, j'ai été invité par le conseil d'administration d'une multinationale ayant son siège en Suisse. Je leur ai

demandé ce qui compte le plus pour eux dans ce qui est transmis aux cadres lors de leur formation militaire à la conduite. Sans hésiter ils me répondent: (1) la résistance, (2) la capacité à structurer la prise de décision, (3) la communication claire et directe dans des situations difficiles. En un mot: le *leadership*! C'est pourquoi il faut absolument que nous parvenions à positionner à nouveau notre armée comme la fabrique des cadres en Suisse. En effet, l'armée a trois cartes maîtresses en mains :

1) Elle est la meilleure école de commandement axée sur la pratique en Suisse, ... et la seule.

2) Sa méthode de conduite est simple et elle a fait ses preuves. Les cadres ont une infinité d'occasions d'entraîner et d'améliorer leurs compétences de conduite.

3) Ils sont formés à la gestion de crise. À mon sens, le *leadership* comprend cinq éléments: la valeur d'exemple, la vision, l'empathie, la confiance et la responsabilité (5V). Un chef doit montrer l'exemple, motiver son équipe, comprendre les soucis et les besoins de ses subordonnés, leur redonner confiance et les encourager à fournir de bons résultats, et assumer ses responsabilités. Autrement dit, exercer son *leadership*, ce n'est pas commander, mais c'est entraîner les autres dans son sillage. La conduite militaire est le *leadership* par excellence.

Mesdames et Messieurs, Chers Camarades, vos contributions peuvent aussi faire la différence: aidez-nous à gagner les cœurs! Expliquez, dans votre entreprise et votre entourage, que des citoyennes et des citoyens en uniforme fournissent un service particulier pour la

sécurité de nous toutes et tous. Incitez les jeunes à effectuer leur service militaire et à « grader » – à accepter plus de responsabilités. Vous êtes les ambassadeurs et les ambassadeurs de notre système de milice – ce système fait partie de l'ADN de notre pays. Je vous remercie de votre engagement en faveur de la sécurité de la Suisse !

À la fin de son intervention, le commandant de corps Thomas Süssli est remercié par le président pour son soutien et sa présence à cette assemblée. Un panier des produits du terroir et la traditionnelle bouteille de damassine lui sont offerts.

7. Présentation des comptes 2021

Les comptes sont présentés par le capitaine Quentin Aubry.

Bilan au 31.12.2021

Actif 31.12.2021

Caisse	0.00
CCP 17-50861-0 (bulletin SJO)	12 436.35
UBS 226-39399962.0 (Exploitation)	84 18.78
UBS 226-39399962.1 (Votations)	435.85
UBS 226-ES100929.0 (Publications)	10 427.63

Total 31 718.61

Réalisable à court terme

Débiteurs cotisations	240.00
Débiteurs bulletins	0.00
Impôt anticipé	0.00

Total 240.00

Compte de régularisation

Actifs transitoires	0.00
---------------------	------

Total actif 31'958.61

Passif

Exigible à court et moyen terme

Créanciers	3 150.00
Passifs transitoires	0.00

Compte de régularisation

Prix SJO	2 000.00
Transfert s/publications	0.00
Publication 2019 « Vorbourg »	0.00

Fonds propres

Fonds publication	16 917.43
Capital	9 891.18

Total passif 31 958.61

Augmentation / baisse du capital 587.46

Produits 31.12.2021

Cotisations SJO + SSO	6 660.00
Bulletin SJO	3 560.35
Subvention cantonale + SAT	3 941.88
Revenus capitaux	0.00
Produits divers / dons	555.00

Total produits 14 717.23

Charges

Charges ordinaires

Assemblée générale	4 128.38
Cotisations RMS	1 000.00
Cotisations SSO	24 150.00
Frais administratifs divers	710.75
Frais postaux et bancaires	376.95
Frais divers	704.70
Prix SJO	0.00
Activités	2 294.00

Total charges ordinaires 11 629.77

Charges extraordinaires

Sentinelle des Rangiers	2500.00
Don Musée	0.00
Site internet	0.00
Total charges extraordinaires	2500.00
Gain / perte sur exercice	587.46

8. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes 2021

Les comptes ont été vérifiés par le colonel Jean-François Bertholet et le major François Valley. Le colonel Jean-François Bertholet donne lecture du rapport des vérificateurs qui conclut à l'exactitude de la comptabilité.

Les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité.

9. Admissions, démissions

La SJO compte 177 membres, soit sept membres de plus que l'année précédente. La SJO accueille neuf nouveaux membres. Malheureusement deux démissions sont à déplorer.

Admissions

- Div Yvon Langel
- Lt col EMG Nicolas Joly
- Lt col EMG Julien Grand
- Lt col Michel Gerber
- Major EMG Gilles Bonnard
- Cap Loïc Jeanneret
- Plt Lucas Mouzo
- Lt Luc Girardin (absent)
- Officier spéc (cap) Aymeric Dietrich

Démissions

- Plt Yves Cestelle
- Plt Sydney Charles

10. Cotisations et budget 2022

Le cap Quentin Aubry présente le budget 2022.

Produits

Cotisations	6500.00
Bulletin SJO	1750.00
Subvention cantonale + SAT	3500.00
Revenus capitaux	0.00
Produits divers / dons	300.00
Total Produits	12050.00

Charges

Charges ordinaires

Assemblée générale	2500.00
Cotisations RMS	1000.00
Cotisations SSO	2400.00
Frais administratifs	725.00
Frais postaux et banque	400.00
Frais divers	1000.00
Prix SJO	0.00
Activités SJO	2000.00

Total charges ordinaires 10025.00

Charges extraordinaires

Sentinelle des Rangiers	2500.00
Don Musée	0.00
Site internet	0.00
Total charges extraordinaires	2500.00

Bénéfice / perte -475.00

Le budget 2022, sans augmentation de cotisations, est accepté à l'unanimité.

11. Activités

Le président laisse la parole au capitaine Luchinger pour orienter les membres sur les activités 2022.

19.03.22 Assemblée générale SJO
Le Noirmont

02.04.22 Tournoi de jass
Glovelier

24.04.22 Fondue en calèche
Chez Rais aux Cufattes

06.05.22 Tir SJO
Bassecourt, stand de tir

28.05.22 Marche
À définir

25.06.22 Sortie VTT / marche
Secteur Ajoie

17.07.22 Paintball
À définir

02.09.22 Tir de combat
Bure, place d'armes

22.09.22 Tir pistolet 25 m
Saignelégier, stand de tir

12.11.22 Repas Saint-Martin
Château de Miécourt

03.12.22 Apéritif de fin d'année
Saint-Imier

Le cap Luchinger précise la possibilité de s'inscrire via le site sjof.ch.

Le président remercie l'orateur. La fondue en calèche est une nouvelle activité proposée. L'idée est de partager une fondue en découvrant les magnifiques paysages des Franches-Montagnes. Les conjoints et conjointes ainsi que les enfants sont les bienvenus. Il rappelle également que si un membre souhaite la

mise sur pied d'une manifestation particulière il peut contacter le comité.

Rappel de l'inscription au tournoi de jass. Le Lt-col Meier fait un rappel pour le tir de combat et le challenge. Le col von Känel dit que l'apéro sera offert à Saint-Imier, lors de la visite de l'Espace muséal. L'Assemblée applaudit.

12. Prix SJO

Le président invite les deux lauréats du prix SJO, Messieurs Robert Broquet et Evan Kaenzig, à bien vouloir venir devant l'assemblée. Le colonel Hervé de Weck présente les lauréats et leurs travaux qui sont chaleureusement applaudis par nos membres. Le président remet à chacun le prix SJO d'une valeur de 1000 francs. Il souhaite plein succès aux lauréats pour la suite de leurs travaux et leurs prochaines publications.

13. Divers

La parole est cédée maintenant au capitaine Gigon pour la présentation du site internet www.sjof.ch.

Le président informe les membres de la SJO de la possibilité d'obtenir une distinction pour leurs engagements au sein d'une société d'officiers ou de sous-officiers. En effet, il est possible d'obtenir un *ribbon* pour les officiers actifs ayant rempli les conditions suivantes :

- **Degré 1** Membre actif pendant 6 ans ; justification de 3 activités annoncées par année.
- **Degré 2** Idem pour 6 ans supplémentaires.
- **Degré 3** Avoir été au comité pendant 6 ans.



L'imprimerie proche des Jurassiens



graphisme

édition

brochures

identité visuelle

imprimés

photopies

impression numérique

Le décompte des années commence au plus tôt à partir de 2015.

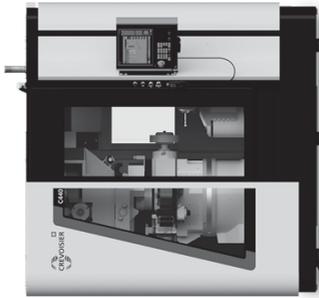
Les activités hors service officielles sont listées sur le site internet des activités hors service. On y trouve notamment les 100 km de Bienne, les tirs du DDPS.

Le président remercie la commune du Noirmont pour son accueil et la participation à l'apéritif ainsi que la clinique du Noirmont. Il remercie également les membres du comité pour leur engagement et la parfaite organisation de l'assemblée, en particulier le capitaine Quentin Aubry, cheville ouvrière pour l'organisation de cette journée. Il remercie aussi notre photographe du jour, le major Bono. Il remercie enfin les invités

pour leur présence fidèle qui est source de motivation pour le comité, ainsi que les membres de la Société Jurassienne des Officiers pour la participation nombreuse à cette assemblée générale et le soutien qu'ils apportent au comité.

Le président tient également à informer les membres que notre prochaine assemblée générale se déroulera le samedi 18 mars 2023 dans la vallée de Delémont.

Après l'annonce de la fin de la partie statutaire de l'assemblée, le colonel EMG Pius Segmüller, ancien commandant de la garde suisse, présente sa conférence intitulée: «La Garde suisse pontificale, ma vie et ses valeurs.»



Tel: +41 32 484 71 00 | crevoisier.ch | info@crevoisier.ch

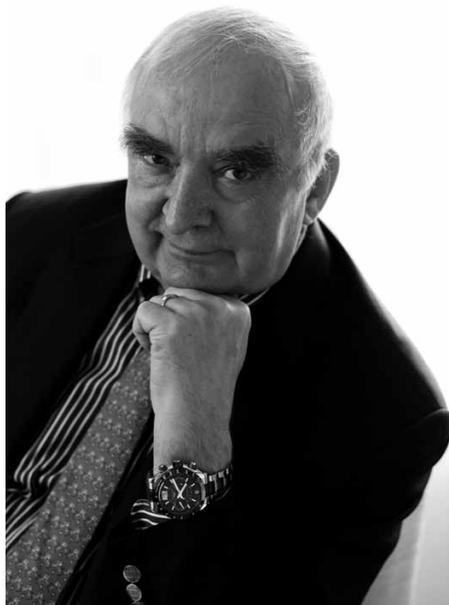
15 septembre 2022, citoyenneté d'honneur décernée à Walter von Känel. L'hommage d'un vieil ami

Col Hervé de Weck

Le 15 septembre 2022, la Municipalité de Saint-Imier a honoré Walter von Känel en lui décernant la citoyenneté d'honneur, une première dans l'histoire de cette commune. Voici le texte de l'hommage que nous avons prononcé au cours de la cérémonie en l'honneur de celui qui a été, entre autres, patron de Longines durant plus de trente ans, colonel à l'armée et notamment commandant du régiment d'infanterie 9, engagé pendant des années dans diverses instances politiques, passionné d'histoire militaire et initiateur de l'Espace muséal des troupes jurassiennes.

L'inconvénient d'être le dernier orateur dans une cérémonie comme celle de ce soir, c'est de forcément répéter ce qu'ont dit les orateurs précédents. Pourtant, j'ai l'agréable mission d'apporter quelques touches non évoquées, en faisant un portrait de mon vieil ami et camarade Walter, grand patron horloger et officier d'infanterie. Il m'a demandé d'être bref et militaire, de ne prendre en compte que le texte du panneau que les réalisateurs de l'Espace « Troupes jurassiennes » lui avaient fait la surprise de suspendre à l'entrée de ce petit musée, grand par la matière qu'il met en scène selon les normes les plus modernes de la muséographie.

Walter von Känel est né en 1941 dans l'est de l'Allemagne où ses parents exploitaient une ferme. À l'arrivée de l'Armée rouge dans la région, la famille et de nombreuses autres familles suisses sont retenues en otages, jusqu'à ce que les derniers soldats soviétiques internés en



Suisse aient regagné leur pays. Les von Känel sont rapatriés en automne 1945 à bord d'un convoi de camions de l'armée britannique. Ils font un séjour sanitaire

dans le camp du Mail à Neuchâtel, avant de revenir à Renan dans le Jura bernois, où ils étaient établis avant le départ pour l'Allemagne.

Dans l'annuaire de téléphone, Walter est encore aujourd'hui « employé de commerce », le seul diplômé qu'il a obtenu depuis son école obligatoire. Entre 1960 et 1969, CFC en poche, il devient fonctionnaire aux Douanes, avant de décrocher un emploi chez le fabricant de cadrans Jean Singer à La Chaux-de-Fonds. En 1969, il entre chez Longines, entreprise dont il gravit tous les échelons hiérarchiques : directeur commercial, directeur général, membre de la direction de Swatch Group. En 2020, patron hors normes, il prend sa retraite. Il connaît chacun des quelque 800 collaborateurs de Saint-Imier, une fois par mois, il passe à chaque poste de travail. Il a fait un nombre incalculable de fois le tour de la planète, rempli de tampons 29 passeports dans ses opérations de vente, en particulier en URSS, puis en Russie, et en Chine, où il se fait quantité d'amis. Longines devient une des entreprises les plus rentables du groupe Swatch. Walter, un patron comme on en rencontre peu !

Walter trouve le temps de faire une carrière militaire dans l'infanterie, pour lui, la reine des Armes, très loin devant l'artillerie et les troupes mécanisées. Ses supérieurs, qui ont conscience de la valeur du personnage, ne cessent de le proposer à l'avancement. Premier-lieutenant, il prend le commandement en 1967, de la compagnie ajolote de fusiliers I/24 dans le célèbre « bataillon de la goutte », puis celui du bataillon de fusiliers 22, puis du régiment d'infanterie 46 de la brigade frontière 3, puis celui du

régiment d'infanterie 9, dont la zone de recrutement va de Boncourt à La Neuveville. Il refuse d'entrer à l'état-major général, de recevoir les bandes noires, car il veut rester à la troupe. Sous ses ordres, de très nombreux Jurassiens, comme il le dit si bien, « se frottent l'épiderme », vivent ensemble des moments forts, quelles que soient leurs origines et leurs sensibilités politiques. Se seraient-ils parlé en dehors du service ? Quoi qu'on dise dans certains milieux, l'armée est un facteur de cohésion et d'entente confédérale... Walter termine sa carrière militaire en 1993 comme remplaçant du commandant de la division de campagne 2, Frédéric Greub, un Jurassien de Delémont.

De 1984 à 2000, il préside la Société des officiers de Saint-Imier, simultanément, de 1989 à 1992, la Société Cantonale Bernoise des Officiers. Il a toujours été un membre fidèle de la Société Jurassienne des Officiers. Walter est un meneur d'hommes !

Passionné par l'histoire militaire de l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle, il cherche, des années durant, à réaliser un musée des troupes jurassiennes, parvenant à rassembler dans ce but 1,5 million, dont une partie importante vient d'un « investisseur chinois ». Dans le domaine des publications en histoire militaire, il continue à appliquer la méthode de son prédécesseur au régiment 9, Marcel Bosshard qui, pendant les cours de répétition, constituait des commandos de citoyens-soldats chargés de fouiller les archives et les bibliothèques. Walter a édité et financé une quinzaine de publications rédigées par des historiens universitaires. Il a également trouvé les

fonds importants qui ont permis de publier l'*Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*. Grâce à ce pactole, les 4 tomes sont vendus à un prix très acceptable et les longues recherches des auteurs ont pu être rétribuées. Walter est un généreux mécène!

On souhaiterait qu'il prenne le temps d'écrire ses mémoires ou, au moins, de raconter sa vie à un bon journaliste qui en ferait un livre qui, comme aux États-

Unis, aurait de grandes chances de faire un tabac. On aime les hommes et les femmes venus de rien qui ont brillamment réussi.

Je souligne pour terminer que les autorités de Saint-Imier ont eu une excellente idée, celle de désigner Walter von Känel comme citoyen d'honneur, lui au moins a toujours été prophète dans son coin de pays!

la Mobilière

Agence générale du Jura

Parlons défense et sécurité

La Revue militaire suisse (RMS), éditée par l'Association de la Revue militaire suisse (ARMS), est un organe officiel de la Société suisse des officiers (SSO). Elle appartient aux sections cantonales de Suisse romande et de Berne. Son but est, notamment, de faciliter l'échange sur les problèmes militaires, de développer les connaissances et la culture générale des officiers. Les textes publiés expriment la seule opinion de leurs auteurs. La RMS est ouverte à toutes les personnes soucieuses d'œuvrer constructivement au bien de la défense générale.

Les abonnements à la RMS s'effectuent sur une base annuelle. Vous trouverez à l'adresse ci-dessous trois formes d'abonnement en fonction de votre lieu géographique, à partir de 60 francs par année pour les huit éditions.

<https://revuemilitairesuisse.ch/abonnements/>

Président de l'ARMS:

Brigadier Mathias Tüscher

Rédacteur en Chef de la RMS:

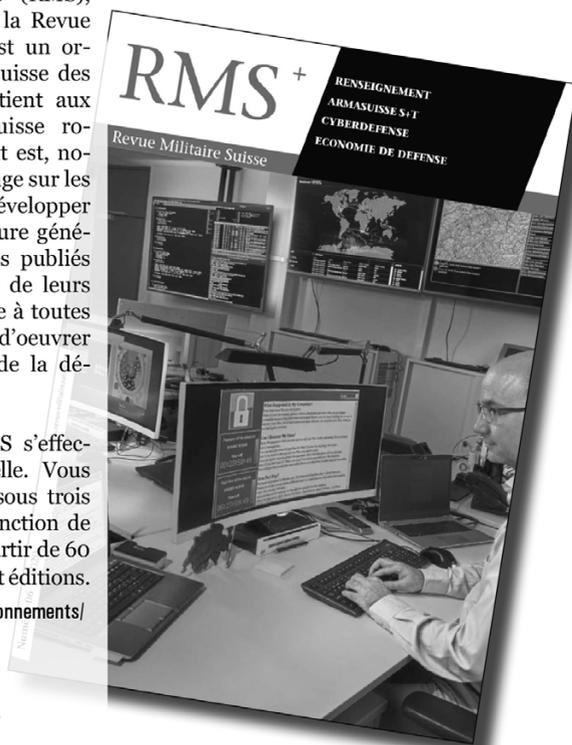
Col EMG Alexandre Vautravers

Revue Militaire Suisse,

Avenue Général-Guisan 117

CH-1009 Pull y, +41 21 729 46 44

info@revuemilitairesuisse.ch



www.revuemilitairesuisse.ch

RMS⁺

Une Jurassienne, le lieutenant-colonel Laurence Boillat, a été nommée attachée de défense à Rome

Née à Bienne, originaire de La Chaux-des-Breuleux, Laurence Boillat passe une maturité latin-grec au Gymnase français de Bienne. Licenciée en droit de l'Université de Fribourg, elle est titulaire d'un brevet jurassien d'avocate.

À la tête de la Police judiciaire du Canton du Jura (1998-2003), elle travaille ensuite à l'Office fédéral de la police jusqu'en 2006, au sein de l'état-major pour le développement international et la gestion des crises en charge des dossiers stratégiques de coopération policière. Elle rejoint alors le Ministère public de la Confédération. Procureure fédérale, elle est responsable de l'enquête, de l'instruction et de l'accusation de procédures pénales nationales ou d'entraide judiciaire en lien avec la criminalité financière, pour les cas de blanchiment d'argent, de crime organisé, de protection de l'État, de terrorisme. Dès 2011, elle se spécialise dans la poursuite pénale des crimes internationaux (crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide). Elle dirige à partir de 2012 le Centre de compétences « Droit pénal international », avant d'occuper le poste de procureure générale du Canton de Vaud.

Laurence Boillat fait acte de candidature à un poste de juge d'instruction dans le Canton du Jura, ultérieurement à celui de procureur, mais elle refuse d'adhérer à un parti politique, jugeant cela incompatible avec la fonction de magistrat.



Le lieutenant-colonel Laurence Boillat.

Les votes du Parlement ne lui sont pas favorables.

Depuis 2016, elle est membre de la Commission suisse pour l'UNESCO en lien avec la protection des biens culturels dans le cadre des conflits armés et, depuis 2017, de la Commission inter-

nationale humanitaire d'établissement des faits issue des Conventions de Genève. Elle occupe les postes d'enquêtrice au sein de commissions de l'ONU en Guinée-Conakry et en Côte d'Ivoire et d'experte judiciaire au Mali et en Ukraine.

Sa carrière militaire débute comme secrétaire d'état-major au Service féminin de l'Armée (1989). Elle est ensuite nommée caporal (1990), lieutenant (1995) au commandement de la zone territoriale 1, puis à celui des stages de formation de l'état-major général (1997),

premier-lieutenant au détachement SSPM 10 (2001). Incorporée à la justice militaire comme greffière (2003), elle devient capitaine juge d'instruction (2005), major auditeur (2009), lieutenant-colonel, présidente du Tribunal militaire 1 (2013-2020).

Première femme attachée de défense de l'Armée suisse, elle est en poste à Rome depuis le 1^{er} juillet 2021, accréditée également en Israël et à Malte. Laurence Boillat a été membre de la Société Jurassienne des Officiers.



**BUWA
PRINT**

buwaprint.ch

t-shirts & caps & ++

Rue Père Carré 12
Develier

**T-shirts et + pour
-entreprise
-société
-club**

les meilleurs prix grâce
à un équipement moderne
032 423 57 27

Armée et Question jurassienne. L'ère des réformes ¹

Maj Dimitry Queloz

Troisième tome de l'*Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*, le nouvel ouvrage de la série comprend essentiellement deux volets. Le premier s'intéresse aux liens entre l'armée et la Question jurassienne. Le second traite des réformes de l'armée qui se sont succédé depuis la fin de l'Armée 61 jusqu'à nos jours. Un fil rouge conduit le lecteur tout au long de l'ouvrage: les relations entre l'Armée et la population.

La place d'armes de Bure: un « emblème du combat jurassien » qui devient un « incontournable » du canton du Jura

Entre 1935 et le début des années 1960, le Département militaire fédéral (DMF) étudie divers projets de places d'armes dans le nord du Jura bernois, des terrains sont acquis. Ces projets, pas toujours très coordonnés ni très pertinents, les méthodes d'acquisition, souvent peu transparentes, provoquent une forte opposition, qui sera parfois violente, de la part de la population des trois districts catholiques du canton de Berne.

Si cette opposition trouve ses racines dans l'idéologie écologique qui va en se développant ou dans la volonté de conserver des terres pour l'agriculture – on est encore très marqué par l'esprit du plan Wahlen –, un lien de plus en plus

fort se tisse avec la Question jurassienne à partir de 1947. Ainsi, les opposants à la place d'armes de Bure se trouvent dans les rangs des séparatistes et dans leurs organisations, comme le Front de Libération du Jura (FLJ), le Rassemblement Jurassien (RJ) ou le Groupe Béliier, tandis que, par exemple, les maires de Bure, Courtemaîche et Courchavon, favorables à la construction du projet, sont tous anti-séparatistes.

Après son inauguration en 1968, les séparatistes, RJ en tête, « continuent d'utiliser la place d'armes de Bure comme un emblème du combat jurassien ». Ils dénoncent les risques d'agrandissement des installations, l'emploi de la place d'armes comme base pour une occupation militaire ou une intervention pour maintenir l'ordre, poursuivent leurs actions plus ou moins violentes (attentats du FLJ, puis du Groupe Béliier). Entre

¹ *Edouard Vifian; Hervé de Weck: Histoire militaire du Jura et du Jura bernois. Tome III: Armée et Question jurassienne. L'ère des réformes. « Armée 95 », « Armée XXI », « DEVA ». 1945-2019. Delémont, Saint-Imier, Éditions D+P, Walter von Känel, 2022.*



Entrée de l'Espace muséal «Troupes jurassiennes» à Saint-Imier.

1969 et 1990, près du quart des attentats commis en Suisse sont en relation avec la Question jurassienne! Une fois le canton entré en souveraineté en 1979, celle-ci se trouve réglée, à l'exception du problème de Moutier, et perd en importance dans les préoccupations de la population. Les actions dirigées contre l'armée diminuent et la place d'armes de Bure rencontre de moins en moins d'opposants. Elle devient même un élément important de l'économie jurassienne. Les festivités du 50^e anniversaire de la place d'armes montrent à quel point elle est désormais parfaitement intégrée dans la vie jurassienne.

Nathalie Barthoulot, cheffe du département de l'Intérieur au sein du Gouvernement de la République et Canton du Jura, conclut ainsi le discours prononcé à cette occasion: «Il y a

cinquante ans, les Jurassiens n'étaient peut-être pas très contents de (voir arriver la place d'armes). Aujourd'hui, ils seraient malheureux de la voir partir.»

Malgré tout, les séparatistes continuent à s'en prendre ponctuellement à des cibles militaires comme le «Fritz» des Rangiers, qui finira après plusieurs attentats par être détruit, ou encore la Société Jurassienne des Officiers. Lors des votations en lien avec les questions de défense, utilisant toujours la même rhétorique qui avait fait leurs succès passés, ils joueront de leur aura et de leur capacité d'influence pour combattre de manière systématique l'armée et la politique de sécurité. Une étude attentive des votations entre 1957 et 2020 révèle cependant des résultats surprenants: les districts séparatistes du Nord qui formeront le Jura ne votent

en fin de compte pas fondamentalement différemment de ceux du Sud, anti-séparatistes. Sur 20 scrutins, seuls deux donnent des résultats différents (votes sur le service de remplacement en 1977 et sur la suppression de l'armée en 1989). Pour les auteurs de l'ouvrage, les « paramètres traditionnels, l'anti-militarisme et le pacifisme au Sud et l'opposition à une armée « radicale » au Nord, qui ne sont pas liés à la Question jurassienne, continuent, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, de jouer un rôle qui semble sous-estimé. (...) En fin de compte, la propagande du Rassemblement jurassien, qui exploite des « mythes fondateurs », n'a-t-elle pas eu un impact moins important qu'on ne le pense habituellement ? »

La Société Jurassienne des Officiers : de la période des tensions à la période des réformes de l'Armée

À l'instar d'autres sociétés, les sociétés d'officiers sont marquées par la Question jurassienne. Toutefois, de par leur nature, elles sont un lieu privilégié des tensions qui existent entre séparatistes et anti-séparatistes, partisans et opposants aux différents projets de places d'armes. La question est complexe et ne saurait être exposée en quelques phrases, les opinions ne se résumant pas à une simple opposition entre séparatistes anti-place d'armes d'une part et anti-séparatistes favorables à une place d'armes d'autre part.

Jusqu'en 1984, il n'existe pas de société « jurassienne », mais une société pour le district d'Ajoie (SOA) et une autre pour celui de Delémont (SODE). Les tensions

créées par les projets de place d'armes aux Franches-Montagnes débouchent sur une scission. Les officiers de la région de Tavannes quittent la SODE à la fin des années 1940 pour fonder leur propre société en 1951. À la SOA, nombre de membres sont conservateurs-catholiques et favorables à la création d'un nouveau canton ; certains sont opposés à la construction de la place d'armes de Bure.

La crise la plus grave a lieu en 1968, lors de la mise de piquet de troupes à la suite d'attentats contre des installations militaires dans le Jura. La décision, maladroitement prise, est tout de suite interprétée comme une « nouvelle occupation » du Jura par Roland Béguelin. Des membres de la SODE demandent que la société prenne position sur l'événement. Une lettre ouverte est adressée au chef du DMF. Une assemblée extraordinaire a lieu en novembre, qui décide d'attendre « un certain temps avant de discuter de ce problème pour permettre aux passions de s'apaiser » et de ne l'aborder que sur un « plan militaire » en mettant de côté son « angle politique ». Un mois plus tard, la SOA, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, se range à cette double décision tout en décidant d'« intervenir contre une certaine presse, *Le Pays* et *Le Jura* » qui mènent une « campagne éhontée contre l'Armée ». Pour les auteurs de l'ouvrage, ces prises de position, qui décident de mettre de côté les aspects politiques de la mise de piquet, expliquent pourquoi la Société Jurassienne des Officiers sera la cible du Groupe Bélier durant de nombreuses années.

Dès 1976, suite au plébiscite de 1974, la SOA et la SODE préparent la création

d'une société cantonale des officiers qui tient son assemblée constituante en 1984. Les actions perturbatrices des Béliers, fréquentes jusqu'au début des années 1990, ont un effet stimulant sur les officiers jurassiens. La participation aux activités est alors particulièrement élevée. Ensuite, la Question jurassienne perd de son importance et n'influence plus guère les relations entre la population et l'Armée / la Société des Officiers.

À partir des années 1990, ce sont les réformes successives de l'armée, Armée 95, Armée XXI et DEVA, qui influencent la Société Jurassienne des Officiers. Avec les deux premières réformes, les effectifs de l'Armée diminuent des trois quarts, la libération des obligations militaires s'effectue beaucoup plus tôt et les troupes cantonales disparaissent. Les liens entre Armée et population s'étiolent, d'autant que la société civile devient de plus en plus individualiste, que les possibilités de loisirs se multiplient et que la mobilité des personnes s'accroît. La Société Jurassienne des Officiers se trouve fortement impactée par ces phénomènes, le nombre de ses adhérents diminuant – les effectifs passent de 263 en 1993 à 170 en 2021 – et l'âge moyen de ses membres augmentant fortement.

Cette évolution oblige la société à se restructurer. En 1984, la Société Cantonale Jurassienne des Officiers comprend trois sections, une par district. Elle est dirigée par un Vorort – un comité de section renforcé par des membres des comités des autres sections. Cette structure de direction mobilise une trentaine de personnes, soit beaucoup trop en proportion des

effectifs. En 2005, les trois sections sont fusionnées pour former la Société Jurassienne des Officiers présidée par le colonel Jean-François Gnaegi. Les sociétés d'officiers du Jura bernois, touchées par les mêmes phénomènes, connaissent un processus de fusion similaire qui conduit à la création de la Société des Officiers du Jura bernois en 2004.

À la suite de la fusion, sous les présidences du colonel Fabien Kohler puis du lieutenant-colonel EMG Edouard Vifian, le nombre de jeunes officiers adhérant à la société augmente, de même que celui des femmes. Le comité est rajeuni et se féminise.

La mise en valeur du patrimoine militaire jurassien

Un autre thème important de l'étude est celui de la recherche historique et de la mise en valeur du patrimoine militaire. L'histoire militaire jurassienne a longtemps été laissée de côté par les historiens, davantage préoccupés par la Question jurassienne – dans ce domaine, on traite évidemment des différents projets de place d'armes – et l'histoire dite sociale, et, aussi, il faut bien le dire, largement influencés par l'idéologie et l'action séparatistes. Ce sont les corps de troupes jurassiens, notamment le régiment d'infanterie 9 sous le commandement du colonel Walter von Känel, et les sociétés d'officiers qui constituent les principaux acteurs de la recherche en histoire militaire de la région jurassienne – au sens large du terme. En témoignent les nombreuses publications que la présente série d'ouvrages vient couronner.

Quant au patrimoine militaire, après une période marquée par l'indifférence et la destruction, qui a notamment touché le Fritz, il connaît une reconnaissance de sa valeur historique ainsi qu'une mise en valeur depuis une vingtaine d'années. Des associations acquièrent, restaurent et ouvrent au public des fortins datant de la Deuxième Guerre mondiale et de la Guerre froide. De son côté, l'Association du « Kilomètre 0 » a dégagé, restauré, parfois reconstruit, les vestiges des tranchées de la Première Guerre mondiale dans le secteur du Largin et réalisé un sentier didactique, notamment grâce au soutien de troupes du Génie de l'armée suisse.

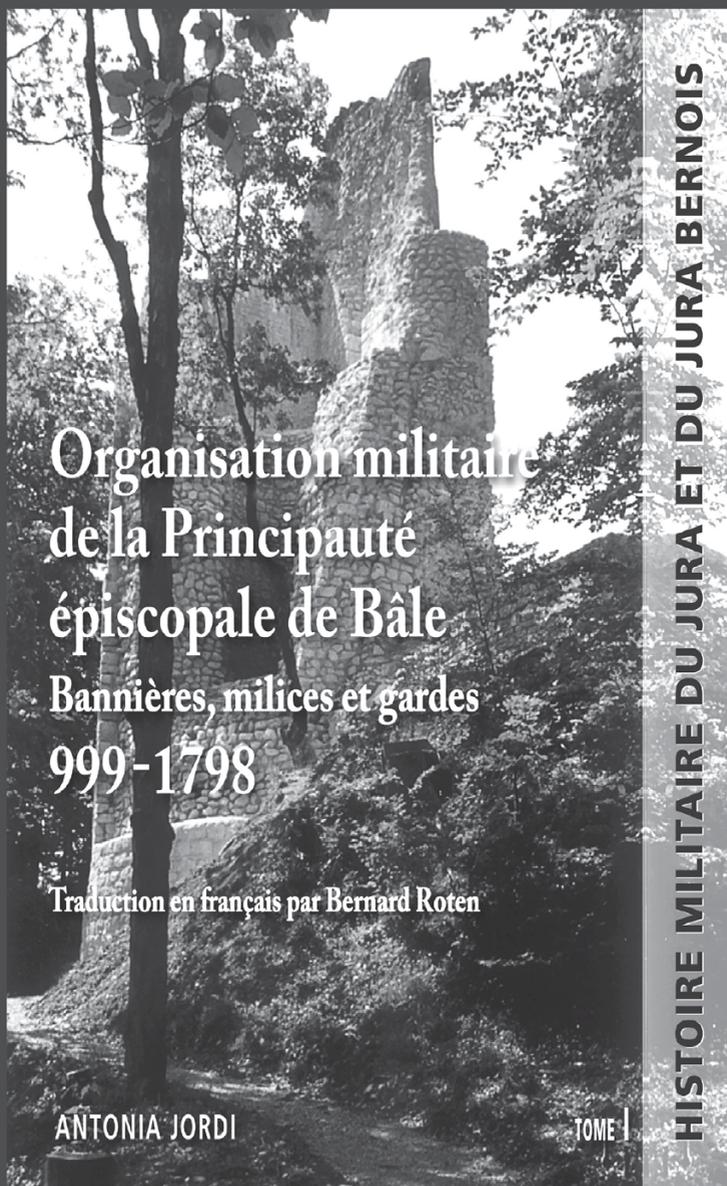
Enfin, l'Espace muséal « Troupes jurassiennes », qui vient de s'ouvrir à Saint-Imier, retrace l'histoire des troupes des territoires de l'ancien Évêché de Bâle depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours.

On ne saurait terminer la présentation des relations entre l'armée et la

population sans parler du rôle des cantons. Après la disparition des troupes cantonales avec la réforme Armée XXI, les liens entre troupes et territoires, donc entre troupes et populations, se sont distendus. Pour éviter toute coupure, des parrainages ont été créés.

Le canton du Jura a ainsi parrainé le bataillon d'exploration 2 jusqu'en 2017, année de sa dissolution. Avec la mise en œuvre de DEVA, le canton parraine désormais deux bataillons nouvellement créés: le bataillon de sapeurs de chars 1 et le groupe vétérinaire et animaux de l'Armée 13. Ce dernier, dans lequel sont intégrées les unités du train et les unités vétérinaires, voit ainsi ses relations se renforcer avec les terres d'origine de ses chevaux des Franches-Montagnes. En témoigne le défilé du corps de troupes dans la capitale jurassienne en 2018 sous les yeux d'une nombreuse foule.

BULLETIN DE COMMANDE



Organisation militaire
de la Principauté
épiscopale de Bâle
Bannières, milices et gardes
999-1798

Traduction en français par Bernard Roten

ANTONIA JORDI

TOME I

HISTOIRE MILITAIRE DU JURA ET DU JURA BERNOIS

Éditions D+P SA
Société jurassienne des officiers
Société des officiers du Jura bernois



GRIDELLI PEINTURE SÀRL

Route du Jura 24
2926 Boncourt



+41 79 352 62 35
gridellipeinturesarl@gmail.com
www.gridellipeinturesarl.ch

Le Delémontain Yannick Barthe, chasseur d'images dans la 3^e dimension

Propos recueillis par le col Hervé de Weck

Yannick Barthe, chasseur d'images, est un des précurseurs en Suisse de la captation d'images aériennes par drone, un réalisateur spécialisé dans les prises de vues aériennes et les films d'aviation. Il effectue en 2006 son premier vol en tant que réalisateur auprès des Forces aériennes suisses sur les Alpes bernoises, à l'occasion d'une démonstration des Forces aériennes à l'Axalp. Il n'aura pas la chance de voler en F/A-18. En revanche, il filmera cet appareil depuis le sol, installant des caméras embarquées sur l'avion du solo *display* des Forces aériennes. Il a donc volé uniquement sur F5 Tiger et Super Puma et Cougar.

Biographie express

- 1981 :** Naissance à Delémont
- 1997-2001 :** École d'horlogerie et de microtechnique EHMP à Porrentruy, CFC d'électronicien
- 2001-2005 :** École d'ingénieur HE-ARC à Saint-Imier, diplôme d'ingénieur en électronique
- 2006-2012 :** Manager de production électronique, puis responsable de département chez Interprox à Delémont
- 2006 :** Réalisateur et photographe aéronautique
- 2012 :** Ingénieur de projets auprès de BKW Énergie SA à Delémont

Bulletin SJO: *Yannick, expliquez-nous comment vous est venue cette passion ? Avec quels moyens techniques avez-vous débuté dans ce domaine très particulier ?*

Yannick Barthe: Avant d'être un passionné d'aviation, je suis d'abord un passionné d'images aériennes. Intéressé par le cinéma et la photographie depuis mon plus jeune âge, je me souviens que je passais des heures à regarder les atlas

de géographie, j'ai toujours cherché à regarder la Terre depuis le ciel, cela me fascine. Tout a véritablement commencé lorsque mon frère Steve a commencé l'aéromodélisme dans les années 2000 et que j'ai pu équiper ses avions radio-commandés avec des caméras miniatures.

Si le potentiel était bien là, la qualité était très loin de ce qu'on peut faire

aujourd'hui avec un simple téléphone portable. Nous avons ensuite construit des prototypes d'hélicoptères télécommandés afin de pouvoir embarquer des appareils photos professionnels que je pouvais déclencher depuis le sol. À cette époque, les drones qu'on connaît aujourd'hui n'existaient pas encore. Une fois qu'on travaille avec les modèles réduits, il est assez évident que l'étape suivante est de pouvoir embarquer soi-même. C'est donc en toute logique que j'ai commencé à fréquenter les meetings aéronautiques et à m'approcher de l'aviation grandeur nature.

Bulletin SJO: *En plus de quinze ans d'expérience et nombre de mandats pour des industriels, des compagnies d'aviation et des patrouilles aéronautiques (Forces aériennes suisses, Armée de l'air française, FAI, Honda, CNN, NHK, RUAG, Sphair, Helvetic Airways, Breitling), vous vous faites un nom dans le milieu de l'aviation. Dans des conditions extrêmes, vous tournez aux côtés des pilotes, afin de capter des images inédites en ultra haute définition. Pouvez-vous dire à nos lecteurs ce qu'est votre travail, votre aventure ?*

Y.B.: Mon travail consiste à capturer les évolutions de tous types d'aéronefs (avion, hélicoptère, planeurs, montgolfière, *warbird*¹, voltige aérienne, jet militaire, etc.). Je filme ces machines volantes en embarquant à bord, depuis un sommet de montagne ou depuis le sol avec un bon trépied et des téléobjectifs. Je travaille, soit en *freelance* sur des

meetings aéronautiques en capturant ce que je trouve intéressant et ensuite je vends mes images à des clients privés ou à des studios de production (principalement aux États-Unis et au Japon), soit je réalise des mandats pour des clients privés, des entreprises, des compétitions, des meetings aériens ou des forces aériennes. Avec mes drones, j'ajoute encore



Préparation de la caméra dans le cockpit de l'avion. (© Yannick Barthe)

une palette de mandats de photographies aériennes pour des suivis de chantier, de l'éclairage public, de l'architecture ou des suivis environnementaux. Mon terrain de jeu, c'est le ciel !

Bulletin SJO: *Comment ces films-reports sur des forces aériennes sont-ils diffusés ? Peut-on parler de succès en Suisse et à l'étranger ?*

Y.B.: Le travail que j'ai réalisé pour les forces aériennes avec le *F/A-18 Solo Display* et la Patrouille suisse consistait à documenter les démonstrations publiques en Suisse et à l'étranger pour en faire des vidéos, afin d'alimenter les

¹ Warbird, terme aéronautique forgé aux États-Unis à la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui désigne les appareils conçus à l'époque du conflit et actuellement maintenus en état de vol. En français, on emploie le terme « coucou »...

chaînes Youtube, les applications mobiles et les réseaux sociaux des *teams* de démonstration.

Ces vidéos ont rencontré un franc succès auprès du public et des passionnés. Cela permet aussi aux pilotes de partager leur travail et les sensations qu'ils vivent dans leur cockpit avec leurs familles, leurs enfants et leurs amis. Ce travail m'a aussi permis d'être reconnu par les pilotes des patrouilles étrangères et j'ai pu collaborer avec des forces aériennes étrangères, notamment sur le *Rafale Solo Display* avec lequel j'ai pu tourner quelques vidéos. Pour information, les appareils de démonstration des *solos displays* étant souvent des monoplaces, il n'y a aucune possibilité d'embarquer un cameraman en *back-seat*.

Bulletin SJO: En 2012, vous devenez réalisateur officiel des films de la Patrouille suisse, après un premier tournage, lors d'un meeting aérien à Bodo en Norvège. Votre travail est-il différent par rapport à ce que vous faisiez précédemment ?

Y.B.: Oui, mon travail a réellement changé en 2008, car j'ai pu passer de l'autre côté de la barrière dans les meetings aéronautiques et filmer en faisant partie de l'équipe du *team* de démonstration avec les mécaniciens et les pilotes. J'ai commencé par filmer les opérations de vol d'Espace Passion avec le *Hunter* et le *Mirage III*. J'ai pu réaliser quelques vidéos pour le Musée Clin d'Ailes de Payerne avec, entre autres, Claude Nicolier. Un magnifique souvenir et une très belle expérience ! Ensuite, en 2012, j'ai eu la

chance de pouvoir suivre « Deasy », le pilote du *F/A-18 Hornet Solo Display*, cela a été ma première expérience en tournage immersif avec les Forces aériennes suisses. Quand j'ai commencé ma carrière de vidéaste dans le domaine aéronautique, approcher la Patrouille suisse semblait un rêve inaccessible.

Finalement, après un travail intense pour me faire une place dans ce milieu, c'est en 2012, lors d'un meeting aérien en Norvège, alors que je travaillais avec « Deasy » sur le film du *F/A-18* que j'ai rencontré les pilotes de la Patrouille suisse, entre autres Gaël Lachat le pilote jurassien. J'ai commencé ma collaboration avec la célèbre patrouille helvétique,



L'équipe du F/A-18 Solo Display. (© Yannick Barthe)

devenant leur cameraman et réalisateur attitré. Filmer en immersion une des meilleures patrouilles sur jets militaires au monde a été un énorme privilège et une grande fierté. J'ai eu la chance de vivre et de capturer des moments inédits que j'ai partagés avec le public : vous pouvez ainsi découvrir des vues inédites des cockpits, l'envers des décors avec la

préparation des avions, les moments de concentration lors des briefings avec les pilotes et, pour la première fois, des images en *slow-motion* et des images en ultra haute résolution 4K. En plus de vivre des tournages très intéressants avec des voyages dans plusieurs pays, c'était aussi et surtout une magnifique aventure humaine avec les pilotes et toute l'équipe : le sommet de ma carrière de réalisateur de films aéronautiques.

Bulletin SJO: *Dès 2016, vous travaillez à un livre de grand format, DE L'AIR. Balade lumineuse à Delémont avec une sélection de photographies originales prises par drone et depuis le sol, agrémentées de textes de la Jurassienne Camille Ory. À fin février 2021, l'ouvrage est épuisé.*

Y.B. : Après la naissance de ma fille et des centaines de voyages et de tarmacs foulés, j'ai décidé de m'octroyer un peu de temps pour respirer et être présent pour ma famille. J'ai recentré mes travaux dans la région et j'ai commencé un travail personnel sur le projet « DE L'AIR. Balade lumineuse à Delémont » avec la sortie de mon premier livre, un héritage photographique inédit en grand format pour les générations actuelles et futures de ma ville natale. C'était aussi l'occasion de faire profiter les Delémontains de mon expérience en photographie aérienne.

Bulletin SJO: *Dans la foulée, vous réalisez un film d'environ 5 minutes sur la capitale de la République et Canton, Delémont vu du ciel. Vos images, résultats de cinq cents tournages, sont magnifiques, vous arrivez même à rendre poétique le brouillard qui, souvent, recouvre la région! Les organisateurs de l'assemblée des délégués de la Société Suisse des Officiers, qui s'est tenue à Delémont en 2021, l'ont présenté en*

ouverture de la partie statutaire à des camarades venus des quatre coins du pays... Quelles étaient vos intentions? La Ville de Delémont, voire le Canton ont-ils fait l'acquisition de ce film, l'utilisent-ils pour leur promotion?

Y.B. : Mon travail sur le projet de Delémont était principalement axé sur la photographie mais j'ai aussi profité de chaque vol avec mes drones pour capturer des séquences vidéos. Je me suis retrouvé avec une belle quantité d'images filmées en ultra haute définition 4K. J'ai d'abord cherché des financements et des partenaires pour réaliser un vrai film documentaire, mais je n'ai pas trouvé ce qui correspondait à mes attentes. J'ai alors simplement édité une vidéo de cinq minutes que j'ai publiée sur Internet pour faire la promotion de mon nouveau livre.

Je travaille beaucoup avec la ville de Delémont et le Canton du Jura sur des projets photographiques mais ils n'ont pas manifesté d'intérêt pour ce film. On dit souvent que nul n'est prophète en son pays... Aujourd'hui, des associations ou entreprises m'achètent des droits d'utilisation pour exploiter cette vidéo.

Bulletin SJO: *Depuis 2016, vous possédez votre maison de production. Permettez-nous une indiscretion... Êtes-vous satisfait de la marche de vos affaires? Si nous sommes bien renseignés, vous travaillez encore à temps partiel chez BKW comme chef de projet.*

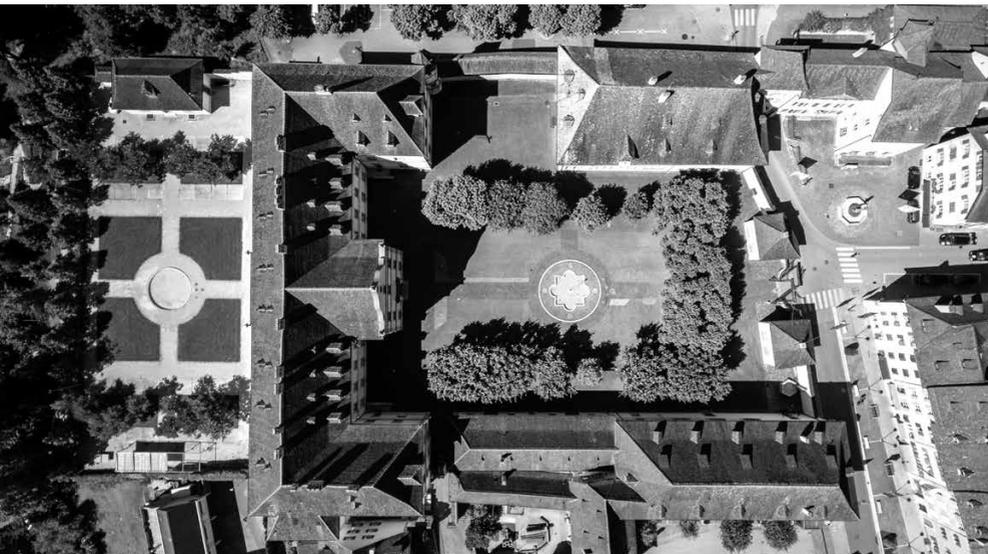
Y.B. : Bien qu'étant actif comme indépendant dans le domaine depuis de nombreuses années, j'ai dû créer une raison sociale, afin de pouvoir répondre à des demandes de mandats d'entreprises, qui touchaient au domaine des marchés publics. Oui, vous êtes bien renseignés,

malgré l'évolution positive de ma carrière dans le monde de la vidéo, je n'ai jamais lâché mon travail dans l'industrie que j'exerce avec ma formation d'ingénieur. Le travail de réalisateur de films aéronautiques fait rêver, j'ai des mandats réguliers dans l'aéronautique ou avec les drones et je suis très reconnaissant de ce que j'ai pu accomplir dans ce domaine. Cela fait partie des expériences les plus riches de ma vie. À un certain moment, quand on passe d'une passion à un business, l'équilibre *Work Life Balance* est quelque peu chamboulé, car la passion implique un travail très exigeant, un train de vie effréné et, parfois, de très courtes nuits. Ce que je pouvais supporter à vingt ans, je n'ai plus forcément envie de le vivre aujourd'hui à quarante.

Si je souhaitais continuer à travailler uniquement dans le domaine de la vidéo aéronautique sans accepter des jobs

alimentaires dans d'autres domaines, le marché suisse n'était pas suffisant et il fallait accepter des mandats à l'étranger. Après quelques expériences, j'ai dû décider si je voulais prendre définitivement ce virage. Passer ma vie dans des chambres d'hôtels de tarmac en tarmac, trimbaler du matériel entre les aéroports, oui, c'est génial un moment quand on est jeune. J'ai fait mon choix. Avec mon travail de salarié comme ingénieur et seize ans d'expérience dans le domaine, j'assure une sécurité et une qualité de vie pour ma famille. La pandémie du Covid-19, avec tout le secteur de l'aviation en pause durant deux ans, m'a donné raison.

Avec mon entreprise de production de films, j'ai la liberté d'accepter uniquement les mandats sur lesquels j'ai envie de travailler et je me paie le luxe de fixer mes tarifs et mes conditions sans n'avoir rien à perdre. Cela me permet



Le château de Delémont vu du ciel. (© Yannick Barthe)

LB LOUIS BELET®
Swiss Cutting tools



www.louisbelet.ch

Les Gasses 11 CH-2943 VENDLIN COURT



info@louisbelet.ch T. +41 32 474 04 10

d'entreprendre des projets personnels sans aucune pression financière, également de me réserver du temps libre pour d'autres passions qui sont toutes autant importantes pour moi, comme le sport et le triathlon.

Bulletin SJO: *Vous, le pilote de drone, pensez-vous qu'il est nécessaire de réglementer plus sévèrement l'usage de ces engins de plus en plus grand public ou faut-il tabler sur le bon usage de la liberté individuelle ?*

Y.B. : Je n'aime pas forcément le mot « sévèrement », mais il est vrai qu'un cadre de sécurité et le déploiement à grande échelle de la technologie permettant aux aéronefs et aux drones de se détecter mutuellement dans l'espace aérien apparaissent très nécessaires aujourd'hui.

Il y a beaucoup de drones en circulation et je pense qu'une grande partie des pilotes ne mesurent pas toujours les dangers et les risques de voler avec ce type d'appareils.

C E N T R E
FAIVRE ENERGIE



TECHNIQUES ENERGETIQUES

Rte de Porrentruy 82
CH-2800 DELÉMONT

Tél 032 422 41 61
Fax 032 422 09 84

www.faivre-energie.ch

info@faivre-energie.ch



MAZOUT



GAZ



BÔCHES



BOIS
PELLETS



COPEAUX



POMPE À CHALEUR

AIR-EAU



SOL-EAU



EAU-EAU



THERMIQUE



SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE



WILLEMIN-MACODEL

YOUR ADVANCED MACHINING SOLUTIONS

La Neutralité : mythe ou réalité, déni ou volonté assumée ?

Charles Juillard,

Conseiller aux États, membre de la Commission de politique de sécurité

Depuis la création de la Suisse, au travers des siècles et au gré des mouvements géopolitiques en Europe et dans le monde, la neutralité a souvent fait débat. Alors que leurs mercenaires étaient souvent engagés au côté d'un belligérant, voire parfois des deux, les cantons suisses se sont rendu compte que ces conflits étrangers pourraient être la source de divisions au sein-même de leurs alliances internes. C'est alors qu'ils se sont dit qu'il vaudrait sans doute mieux rester en dehors de ceux-ci.

En faisant un grand saut dans l'Histoire, arrêtons-nous en 1815. À Vienne, les grandes puissances vainqueurs redessinent les frontières des États européens, y compris celles de la Suisse. Le traité signé dans cette ville impose à la Suisse de s'abstenir de participer à des conflits armés et lui assigne l'obligation de se doter d'une armée pour défendre ses frontières. La neutralité armée de la Suisse est née. Elle sera codifiée et reconnue par les mêmes nations à l'occasion du traité de Paris. On peut donc affirmer que l'année 1815 est le début de deux notions distinctes mais voisines : le droit de la neutralité et la politique de neutralité. Il faudra attendre la Convention de La Haye en 1907 pour disposer d'un traité international qui

codifie officiellement la notion de neutralité reprise alors par plusieurs États.

Au gré des événements mondiaux, en particulier des deux grandes guerres, la politique de neutralité de la Suisse a évolué pour s'adapter aux circonstances. D'une abstention totale de se mêler des « affaires des autres » jusqu'à une reprise systématique des sanctions économiques, en passant par la livraison de matériel militaire aux belligérants des deux camps, on voit comment le Conseil fédéral a utilisé de manière très différente la neutralité. Il l'a toujours fait cependant en respectant la Convention de La Haye.

En parallèle, la Suisse a toujours été soucieuse d'apporter ses bons offices. Il est vrai que l'application stricte de la notion de neutralité (étymologie : *ne uter* = ni l'un ni l'autre) facilite sans doute l'acceptation de ce rôle d'entremetteur pour les parties en présence. Mais le rappel des valeurs qui fondent notre ordre constitutionnel ne doit pas nous conduire à renoncer à agir. C'est ici que la compréhension de la population doit être un souci des autorités.

La politique de neutralité, en temps de paix, vise à l'application, à la crédibilité et à l'efficacité de la neutralité. La politique

Entreprise de peinture

Rénovation Façade Meuble Isolation périphérique

Jean-Luc Hänggi Contremaître fédéral

Vorbourg 5

Tél. 032 423 18 65

Vous conseille

2800 Delémont

Natel 079 354 73 87

et exécute tous vos travaux



Menuiserie Denis Froté

2946 Miécourt



Fenêtres bois-alu

MINERGIE®

Meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie

079/435.81.73

www.menuiserie-denis-frote.ch

de neutralité est flexible et peut être adaptée aux circonstances extérieures. La Suisse a toujours utilisé la neutralité comme moyen dans le but d'adapter sa politique de sécurité et sa politique extérieure. C'est bel et bien un moyen et non pas une fin en soi.

Il y a lieu de relever aussi que la neutralité a été longtemps utilisée comme un moyen de cohésion interne. Il faut bien trouver un dénominateur commun dans un pays aussi hétéroclite avec quatre langues, des régions géographiques et des cultures souvent très différentes. C'est ainsi que la neutralité est un puissant moyen d'intégration interne.

La neutralité n'empiète pas sur la liberté de commerce à laquelle la Suisse est très attachée. Ainsi notre pays, nos entreprises, peuvent commercer avec qui elles veulent, à l'exception d'éventuelles sanctions imposées à l'égard d'un pays comme celles appliquées par la communauté internationale à la Russie dans le cadre de sa guerre contre l'Ukraine. Le communiqué officiel du Conseil fédéral du 28 février 2022 relève que « [l']attaque militaire sans précédent perpétrée par la Russie contre un État européen souverain a incité le Conseil fédéral à modifier sa pratique actuelle en matière de sanctions. » Il semble alors évident que le Conseil fédéral a fait une pesée des intérêts en présence : rester complètement en dehors de ce conflit ou se rallier aux sanctions internationales comme le droit international l'autorise. Le Conseil fédéral a fait le choix de se ranger derrière la communauté internationale contre l'agresseur russe. Il a fait le choix des valeurs fondamentales qui fondent notre

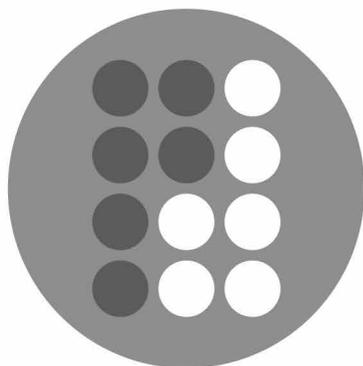
état de droit démocratique. Par contre, comme l'a montré le refus des autorités d'autoriser l'Allemagne à réexporter vers l'Ukraine des munitions achetées en Suisse en toute connaissance de cause, le principe de non-intervention militaire a été mis en œuvre. À noter que les avis divergent quant à cette décision. D'aucuns estiment que le Conseil fédéral a fait juste et d'autres contestent l'interprétation du Conseil fédéral de la loi sur l'exportation de matériel de guerre.

À noter que ces critiques émanent aussi de certains porteurs de l'initiative contre l'exportation de matériel de guerre vers des pays en guerre. En effet, ils affirment que cette loi ne s'applique que dans les cas de guerres civiles et non pas en cas d'agression armée menée par un autre État.

En conclusion, on observe clairement qu'il ne faut pas confondre la notion de droit de la neutralité et celle de politique de neutralité. Ces deux notions sont parfois mal comprises et il est important que les définitions soient répétées à chaque occasion. La politique de neutralité évolue au gré des circonstances mais toujours dans le but de garantir la sécurité et l'indépendance du pays. Il est donc primordial que les autorités puissent jouir d'une marge de manœuvre dans son application. Une définition trop rigoureuse ancrée dans la Constitution serait dangereuse et contre-productive. Le Conseil fédéral saura faire la pesée d'intérêts adéquate et prendre la bonne décision. Le Parlement fédéral et peut-être même le peuple sauront le rappeler, le cas échéant, à ses obligations.



**Les fameuses bières
artisanales jurassiennes
depuis 1997**



preci-dip
swiss world connects

Conséquences du conflit russo-ukrainien pour notre armée

Conférence du colonel EMG Stefano Trojani, N° 2 du Renseignement militaire

Maj Dimitry Queloz

Le 12 octobre dernier, le colonel EMG Trojani a été l'hôte de la Société Vaudoise des Officiers dans le cadre de la traditionnelle soirée organisée en mémoire au Major Davel. Sa très intéressante conférence a fait découvrir au nombreux public des éléments de méthodologie du renseignement militaire ainsi que quelques aspects de la guerre en Ukraine. Les propos du remplaçant du chef du Renseignement militaire et le texte ci-dessous reflètent un état des lieux à la mi-octobre 2022, au lendemain de l'attaque contre le pont de Crimée. Voici quelques points de réflexion qui ont plus particulièrement retenu notre attention.

La guerre en Ukraine : un conflit Russie – OTAN

Le conflit en Ukraine n'est pas seulement un affrontement entre cette dernière et la Russie. La guerre s'inscrit dans un contexte plus vaste et doit être comprise comme une lutte entre la Russie et l'OTAN/l'Occident. Pour être tout à fait complet, il faudrait encore faire intervenir la Chine dans l'analyse. Si Pékin soutient Moscou, l'appui n'est cependant pas absolu. De plus, le différentiel de puissance entre les deux États constitue un facteur de risque pour Vladimir Poutine.

Cette interprétation du conflit – une lutte entre la Russie et l'Occident – ne représente pas seulement une reprise du narratif poutinien sur lequel nous reviendrons et selon lequel l'extension de l'OTAN à l'est de l'Europe constitue une

menace majeure pour la Russie. Les faits sont en effet très clairs à ce propos comme le montrent la politique américaine et plus généralement occidentale, le soutien militaire massif (matériels, munitions, formation, renseignement...), les sanctions économiques à grande échelle et les discours extrémistes de certains dirigeants occidentaux. Dès lors, la situation est dangereuse car elle risque de conduire à une escalade dont il est difficile de prévoir jusqu'où elle pourrait aller.

Pour le moment, la Russie s'est contentée, dans sa réaction contre l'Occident, de contre-mesures économiques et, sans doute, d'actions hybrides. La destruction d'une partie des installations des gazoducs *Nordstream 1* et *2* s'inscrit probablement dans ce cadre, s'il est avéré

Thèmes importants et enseignements pour l'armée suisse

- Différences entre conflit archaïque et conflit innovant
- Composante hybride de la guerre
- Ciblage des objectifs
- Emploi des drones
- Protection de la logistique
- Protection des infrastructures vitales
- Guerre de l'information
- Capacité à durer
- S'emparer du terrain vs tenir le terrain conquis
- Rôle du service de renseignement

que la Russie soit bien à l'origine des sabotages. Quelques jours après la conférence, d'autres attaques non revendiquées ont par ailleurs été menées contre les chemins de fer allemands ou, en divers endroits, contre le réseau de câbles d'internet.

À noter que la Suisse ne sera certainement pas épargnée par de telles actions puisque la Russie considère que notre pays a abandonné sa neutralité et qu'elle l'a inscrit sur la liste de ses ennemis.

La question du narratif

La guerre en Ukraine se déroule également dans le domaine de l'information, de la représentation. Chaque camp établit son propre narratif des événements et de leur interprétation. Ce narratif varie donc en fonction du point de vue (est-on pro-Russes ou pro-Ukrainiens?), mais aussi, de manière plus profonde, en fonction de la culture de l'acteur ou de l'analyste. Élément déterminant du narratif, la rationalité a souvent été mise en exergue du côté occidental pour souligner, d'un

côté, l'incohérence et l'aspect erratique du discours et de l'action russes qui ne seraient, en fin de compte, que de la vulgaire propagande et, de l'autre, la cohérence de l'action et du récit occidentaux essentiellement marqués par la raison.

Deux exemples montrent parfaitement cette divergence de narratif. Le premier, bien connu, est celui de l'extension de l'OTAN à l'est de l'Europe. Si cette extension représente une menace pour la Russie, elle est interprétée comme un gage de sécurité pour les pays de l'Alliance, surtout ceux qui ont été sous le contrôle de l'URSS jusqu'à la chute du régime soviétique. Pour le colonel EMG Trojani, une étude non biaisée par notre propre narratif et une compréhension du narratif poutinien développé depuis des années aurait dû nous faire comprendre que le maître du Kremlin n'avait plus d'alternative: il devait attaquer l'Ukraine.

Plus intéressant encore selon nous est celui de l'effet des sanctions économiques. Pour les Occidentaux, chez qui l'économie prime sur le culturel et

l'idéologique, de telles sanctions sont efficaces. Le discours qui avait accompagné la prise de différents trains de sanctions économiques contre la Russie au début du conflit en témoignait. Certains commentateurs employaient l'expression «arme de destruction massive économique» lorsqu'ils parlaient de l'exclusion de la Russie du système des paiements internationaux. En Russie, le narratif est différent, car l'économie ne domine pas le culturel et l'idéologique. Si les sanctions ont une influence sur l'économie, elles n'auront pas forcément de conséquence sur la politique et ne conduiront pas nécessairement à renoncer à l'action engagée.

Modèle de guerre archaïque contre modèle occidental moderne

L'opposition Russie/Occident ne se situe pas seulement dans les domaines politique et stratégique. Il se révèle également dans le modèle de guerre employé de part et d'autre. Les deux armées sont toutefois difficiles à comparer, notamment en raison des incertitudes en ce qui concerne le soutien occidental, particulièrement dans le domaine du renseignement. De plus, il faut distinguer entre les capacités et les compétences de chacune des armées. Si dans le premier domaine la Russie l'emporte, elle se révèle très inférieure dans le second sur son homologue ukrainienne.

La Russie est restée dans un modèle de guerre ancien, dépassé. La conduite des opérations s'est largement faite en employant des téléphones portables utilisant les réseaux civils. La logistique a été assurée dans une mesure importante par les chemins de fer. Il en a découlé une forte vulnérabilité des forces russes.

Plusieurs généraux ont pu ainsi être localisés, ciblés et éliminés. Les trains et les infrastructures ferroviaires ont pu être frappés, réduisant les approvisionnements des troupes.

De leur côté, les Ukrainiens ont adopté le modèle occidental moderne. Si cela a conduit à d'importants succès, il faut se poser la question de l'efficacité à long terme. L'armée ukrainienne disposera-t-elle de la masse critique pour obtenir plus que des victoires tactiques ?

L'attaque contre le pont de Crimée

La conférence ayant eu lieu quatre jours après l'attaque contre le pont de Crimée, le colonel EMG Trojani a tout naturellement présenté une analyse à chaud, mais approfondie de l'épisode, même si nombre de points devront encore être éclaircis dans le futur.

L'attaque réussie contre le pont de Kertch représente un véritable succès tactique pour les Ukrainiens. Les dommages occasionnés et la nécessité de renforcer la défense et les contrôles du pont entraîneront des problèmes logistiques pour les Russes qui emploient cette voie de communication pour ravitailler la Crimée et les forces engagées dans la région de Kherson. Cependant, du fait de la réaction russe, l'opération représente une défaite opérative pour les Ukrainiens. Les frappes menées «en représailles», notamment contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes, risquent en effet de poser d'importantes difficultés à l'Ukraine, qui rencontrera des problèmes d'éclairage et de chauffage dans les mois qui suivront.

Le colonel EMG Trojani s'est également interrogé sur l'efficacité de la riposte

russe. Que se passera-t-il en cas d'échec de cette dernière ? Vladimir Poutine sera contraint de changer d'approche et de modalité d'action. Utilisera-t-il, dès lors, le feu nucléaire ? Quelle est, dans ce cadre, l'influence de son entourage ?

Un élément doit toutefois encore être souligné à ce sujet : les frappes russes ne sont pas de simples représailles au succès ukrainien. En effet, de telles attaques ne s'improvisent pas. Menées dans les jours qui ont suivi l'attaque contre le pont, elles ont été préparées bien avant. Dès lors une question se pose : la réaction russe est-elle une simple riposte qui n'aurait pas eu lieu sans l'attaque ukrainienne ou bien s'inscrit-elle dans un plan prévu de plus longue date, l'attaque contre le pont n'étant qu'un prétexte au déclenchement de l'opération ?

Dans la présentation du colonel EMG Trojani, une autre question a retenu notre attention. Qui a déclenché l'explosion ? Si, comme l'affirment les Russes, il s'agit bien d'un camion piégé, il n'y a que deux possibilités : soit le chauffeur du camion a fait exploser la charge et il s'agit peut-être d'un attentat suicide, soit un tiers a déclenché le mécanisme d'allumage, ce qui pourrait impliquer le sacrifice délibéré du conducteur. Cette question interroge sur la rationalité du conflit. En effet, les pratiques de type kamikaze ne sont pas habituelles dans le monde occidental.

Cela a bien sûr un impact pour un pays comme la Suisse qui doit protéger ses infrastructures vitales : les modalités de protection d'un ouvrage doivent être adaptées en conséquence si l'on se trouve face à une possibilité d'action kamikaze.

Décrypter les opérations militaires en Ukraine¹

Bernard Wicht

Si un jour, nous parvenons à faire la part des choses, on enseignera sans doute la guerre en Ukraine d'abord comme la plus grande manœuvre de désinformation jamais réalisée dans l'histoire de l'art de la guerre. Relayée consciencieusement par les médias européens et américains et, chez nous, par quelques experts proches des milieux OTAN, cette manœuvre est parvenue jusqu'ici à empêcher toute analyse cohérente de ce conflit. Les Ukrainiens ne cessent de publier des communiqués de victoire tandis que les Russes se montrent très discrets. Autrement dit, et pour reprendre les propos du fameux détective créé par Agatha Christie – Hercule Poirot, « dans cette affaire tout le monde ment », contraignant ainsi notre homme à reconstruire les événements en fonction de son expérience du crime, le sens commun et les questions de base (*cui bono*, le mobile, l'opportunité et les moyens).

Dans cette guerre en l'occurrence, nous nous trouvons dans une situation très similaire et nous nous voyons contraints d'essayer de reconstruire le déroulement des opérations en fonction de quelques

brèves de réalité et en se fondant sur la connaissance de l'art de la guerre et de l'histoire militaire. C'est pourquoi il faut se demander, au-delà des narratifs successifs que les États-Unis et l'OTAN cherchent à imposer depuis le début du conflit (résistance victorieuse des forces ukrainiennes, puis crimes de guerre russes et, plus récemment, vaste contre-offensive ukrainienne et retraite de l'armée russe), que peut-on en dire avec un minimum de certitude à ce stade :

- Fin 2021, à la veille du déclenchement de la guerre, l'armée ukrainienne est en état de déliquescence.
- En juin 2022, de hauts responsables ukrainiens reconnaissent que leurs troupes subissent des pertes effroyables face à la puissance de feu de l'armée russe, environ 100 morts et 500 blessés par jour, c'est-à-dire l'effectif quotidien d'un bataillon.
- Sur le terrain depuis la fin de l'été, on voit une armée russe qui n'a pas l'air pressée d'en finir, qui prend son temps en avançant à certains endroits et en

¹ Bernard Wicht est privat-docent à l'Université de Lausanne et chargé de recherche au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) à Paris. Sa dernière publication reprend et développe le sujet de cet article : Bernard Wicht, Ce que la guerre d'Ukraine nous dit de la guerre qui vient. Entretien réalisé par Laurent Schang et Slobodan Despot, Paris, *Le Cercle Aristote*, 2022.

reculant à d'autres. Bien que largement mécanisées et disposant de la complète maîtrise du ciel, celle-ci ne lance pas la grande offensive décisive visant la capitulation du gouvernement Zelensky. Au contraire, elle laisse les Ukrainiens reprendre quelques villes et villages.

Dès lors, faut-il accepter le narratif occidental officiel relatant une contre-offensive décisive, grâce aux armes-miracle livrées par l'OTAN, (y compris les mercenaires pour les servir) et le repli général des forces russes incapables de réagir ?

Cette version des faits serait éventuellement acceptable si on se trouvait face à l'armée russe des années 90, celle qui s'est enlisée en Tchétchénie et dont la déliquescence était alors équivalente à celle de l'armée ukrainienne à la veille du 24 février 2022. Il a fallu plus d'une décennie à Vladimir Poutine pour restaurer un outil militaire efficace et compétent dont les qualités ont pu être constatées lors de l'intervention en Syrie aux côtés de Bachar El Assad à partir de l'automne 2015.

Revenons à notre question, comment expliquer ce « jeu du chat et de la souris » auquel se livre l'armée russe ? Cette expression pourrait d'ailleurs, à elle seule, livrer « la » clef pour décrypter ce qui se passe à l'heure actuelle :

– Pour mémoire, l'objectif de la Russie n'est pas prioritairement l'Ukraine, mais la sidération et le déséquilibre de l'UE et

de l'OTAN (crise énergétique et économique, inflation puis récession...) ¹.

– D'autre part, sous la pression de ses mentors occidentaux, le président Zelensky a retiré ses propositions de paix de février-mars, la guerre peut donc se poursuivre jusqu'à épuisement : c'est très vraisemblablement le jeu que pratique le chat russe avec la souris ukrainienne. Une solution négociée paraissant impossible aujourd'hui, seul l'épuisement (démographique) de l'Ukraine peut garantir à la Russie une relative « tranquillité » à long terme sur sa frontière sud-ouest.

– Dès lors, cette dialectique chat/souris pourrait expliquer l'attitude russe visant à « ne pas vouloir en finir ». Une telle posture stratégique n'est pas inédite dans l'histoire militaire.

Explicitons avec un exemple historique.

Le cas de la Guerre civile espagnole (1936-1939) est particulièrement emblématique à cet égard. Le général Franco, commandant en chef des forces nationalistes, a été considéré pendant longtemps, certes comme un homme politique très habile, mais comme un piètre stratège sur le terrain. Malgré la supériorité militaire dont il disposait, il aurait fait de mauvais choix opérationnels laissant aux Républicains l'opportunité de mener des contre-attaques désespérées prolongeant, de la sorte, la guerre d'au moins un an. Puis

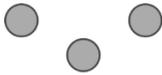
¹ Cf. à ce sujet mon article du 11 mars 2022 sur le site Heidi.News, « Vladimir Poutine aurait-il déjà gagné la guerre ? » <https://www.heidi.news/articles/opinion-vladimir-poutine-auroit-il-deja-gagne-la-guerre>. J'y expose que dans l'art opératif soviétique, puis russe aujourd'hui, l'objectif se situe rarement sur le champ de bataille, mais vise l'« ennemi systémique », c'est-à-dire en l'espèce pas tant l'Ukraine que l'UE et l'OTAN.

récemment, les recherches historiques ont révélé que ces « mauvais choix » avaient été faits sciemment afin d'épuiser le potentiel humain des Républicains dans des batailles d'anéantissement où la puissance de feu de l'armée nationaliste pouvait donner sa pleine mesure. À titre d'exemple, en septembre 1936 déjà, plutôt que s'emparer de Madrid alors très peu défendue, et obtenir ainsi la capitulation du gouvernement républicain et terminer la guerre en deux mois, il opte pour la prise de Tolède, ville certes très symbolique mais dont l'importance stratégique est relative. Il veut une guerre longue pour détruire le potentiel démographique des Républicains et « nettoyer » de la sorte les régions conquises des populations favorables au régime en place. Il considérerait qu'il ne pourrait pas disposer de la stabilité nécessaire à la reconstruction du pays si une jeune génération pro-républicaine suffisamment nombreuse survivait à la guerre. Il le dit explicitement dans un entretien : « Dans une guerre civile, mieux vaut une occupation systématique du territoire, accompagnée du nettoyage nécessaire, qu'une déroute rapide des armées ennemies qui laisserait le pays infesté d'adversaires. »

Mutatis mutandis, ce pourrait donc être le calcul des Russes face à la guerre (par procuration) que les États-Unis et l'OTAN leur livrent par Ukrainiens interposés. Celle-ci finira par s'arrêter faute de

combattants. Mais, il faut s'empresser de dire que, côté russe, tout n'est pas simple non plus. Le choc provoqué par la mobilisation partielle auprès des jeunes générations concernées n'augure rien de bon. En effet, une partie de la société de ce grand pays goûte depuis plus de vingt ans aux « délices » de la société de consommation : possibilité de voyager à l'étranger, un certain sentiment de liberté lié au mode de vie consumériste, etc. Pour tous ceux-ci, soudain, tout s'arrête et se referme. Le spectre de la guerre et de la mort revient hanter leur quotidien : d'où la question, une guerre qui se prolonge et commence à toucher les Russes eux-mêmes, est-elle toujours aussi acceptable... et surtout supportable ?

Dans ces conditions, on peut donc émettre l'hypothèse que Russie et Ukraine risquent, toutes deux, un effondrement mutuel. Un peu selon la dialectique entre la Grèce et Rome dans l'Antiquité, l'antinomie entre ces deux mondes se résumant par la célèbre formule – *Et la Grèce vaincue a conquis son rude vainqueur* – exprimant le fait que, militairement défaite, la Grèce est néanmoins parvenue à complètement helléniser le monde romain. En l'espèce, une Ukraine militairement détruite provoquerait, comme un choc en retour, un affaissement de la Russie en raison des sacrifices exigés ou, pour le moins ressentis, par une partie du peuple russe...



germiquet

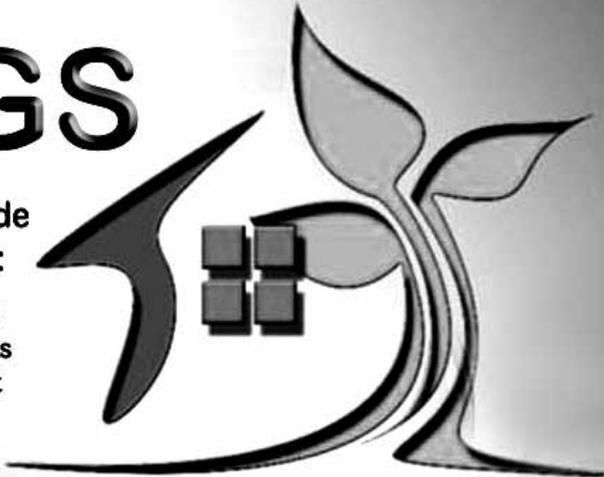
ÉLECTRICITÉ

UNE ENTREPRISE DE groupe 

NGS

Entretien de
bâtiments:

Conciergerie
Espaces verts
Déneigement



Nicolas Gassmann Service

Courriel : ngservice26@gmail.com - Tél. +41 79 934 86 08 - Bassecourt

La Garde suisse pontificale – Ma vie et ses valeurs

Col EMG Pius Segmüller

Le colonel EMG Pius Segmüller était le conférencier du jour lors de la dernière assemblée générale de la Société jurassienne des officiers. Il a présenté son expérience en tant que commandant de la Garde suisse pontificale entre 1998 et 2002, ainsi que, plus généralement, sa vie et les valeurs qui l'ont soutenu depuis son enfance, tant dans sa vie personnelle que dans sa carrière professionnelle. Le texte ci-dessous reprend, dans leur quasi-intégralité, les propos tenus lors de la première partie de la conférence.

En prenant mes fonctions de commandant de la Garde suisse à Rome, j'avais juré de protéger la vie du Pape au prix de ma propre vie. Je n'ai pas cessé non plus de réfléchir au besoin humain de sécurité. De nos jours, il existe des moyens de plus en plus élaborés pour résoudre les problèmes complexes dans de nombreux domaines de la sécurité. Mais nous savons de moins en moins pourquoi tout cela se produit. Ce n'est que lorsque la sécurité remplit un objectif supérieur et correspond à des valeurs et des convictions profondément enracinées que le garde individuel peut accomplir son travail.

La Garde suisse est une troupe de protection militaire. Sa mission principale consiste à veiller à la sécurité du Saint-Père et de sa résidence. Les gardes accompagnent le Pape lors de ses déplacements, contrôlent les entrées de l'État de la Cité du Vatican et assurent des services d'ordre et d'honneur.

J'ai beaucoup réfléchi avant d'accepter ce poste: En tant que commandant,

j'assumerais la plus haute responsabilité pour la sécurité du Pape et de son entourage, je dirigerais le corps, je procéderaï au recrutement de nouveaux gardes et je créerais les meilleures conditions pour l'avenir de la Garde grâce aux contacts avec des personnalités importantes au Vatican, en Italie et en Suisse.

Ma femme serait-elle prête à déménager à Rome avec nos enfants de dix et huit ans? À mon grand soulagement, Thérèse a réagi positivement, certainement parce qu'elle savait à quel point cette vocation comptait pour moi.

Cette nomination était un grand honneur, mais une ombre planait sur cette nouvelle mission. Mon prédécesseur, qui était au service de la Garde suisse depuis dix-huit ans et qui s'était fait connaître par son engagement lors de l'attaque contre le pape Jean-Paul II en 1981, avait été abattu avec sa femme quelques heures seulement après avoir été nommé 32^e commandant de la Garde suisse.

En raison de cette situation, il était souhaitable d'agir rapidement. Mon prédécesseur est décédé le 4 mai 1998 et ma nomination a eu lieu trois semaines plus tard. L'objectif principal était de redonner confiance aux gardes. À mon avis, le coupable n'aurait même pas dû être admis dans la Garde suisse. C'est dans ce contexte que j'ai voulu accorder à l'avenir une grande attention au recrutement des gardes. De nouvelles idées, de nouvelles structures étaient nécessaires de toute urgence et j'ai reçu de mes supérieurs directs, mais surtout du Pape, les encouragements nécessaires pour mettre en œuvre les nouveautés et les changements. J'ai fait rédiger trois règlements par un ami juriste. Le règlement général, le règlement de formation et le règlement disciplinaire ont été rédigés de manière claire et concise.

Après la première audience à laquelle j'ai assisté, le Saint-Père a voulu me rencontrer. J'étais perplexe. Je n'étais pas préparé à ce moment important. Je m'étais certes renseigné un peu et je savais quelles règles de comportement devaient être suivies. Et pourtant j'ai alors oublié le baiser de la main et, dans l'excitation, même la salutation correcte. Cela ne semblait pas du tout déranger Jean-Paul II. La portière de la voiture ouverte, il a serré ma main, m'a regardé dans les yeux et a prononcé cette phrase : « Vous êtes jeune. » J'ai fait remarquer mon âge : 46 ans ! Mais il a insisté. Au moment de prendre congé, il a répété la phrase avec insistance, comme s'il associait ces mots à une demande particulière : « Vous êtes jeune ! »

Un peu perplexe, je me suis assis dans mon bureau après la première rencontre et j'ai réfléchi à cette phrase : Qu'avait

voulu dire le Saint-Père ? J'ai fait appel à un ami suisse qui occupait un poste élevé au Vatican. À ma description du baiser de la main manqué et de la salutation oubliée, il m'a répondu laconiquement : « Ne t'inquiète pas, le Pape sait que tu es Suisse ». En ce qui concerne la phrase sur ma jeunesse, il m'a fourni une explication qui avait du sens pour moi : Le Pape m'a fait confiance pour diriger la Garde suisse avec détermination et force vers l'avenir, après une période difficile.

La nouvelle procédure de sélection, qui a fonctionné selon le principe de la qualité plutôt que de la quantité, a fait ses preuves dès le début et, aujourd'hui, les candidats sont aussi de plus en plus souvent refusés. Ma devise – il vaut mieux accepter un sous-effectif occasionnel que de laisser une personne mal choisie déstabiliser l'ensemble du corps – a fait ses preuves. Le recrutement est resté important, mais j'ai également accordé une attention particulière à la formation et au perfectionnement. Les gardes étaient formés tous les mois et les cadres recevaient des conseils précieux dans les domaines de la psychologie et de la pédagogie, qu'ils pouvaient utiliser pour gérer les personnes difficiles et diriger les gardes. Ceux qui assurent la protection des personnes dans la Garde ont désormais été formés par le service de sécurité du Conseil fédéral en Suisse.

Jusqu'à ce jour-là, les gardes suisses n'avaient pas de diplôme reconnu à présenter à leur retour en Suisse, une situation qui pouvait avoir des conséquences négatives sur leur avenir professionnel. J'ai changé cela. Le service de la Garde est un service de sécurité. Ceux qui ont fait trois ans peuvent depuis lors obtenir un diplôme fédéral d'expert en sécurité au

cours de la dernière année, ce qui facilite grandement la recherche d'un futur emploi en Suisse.

Le rôle de la garde se situe entre la police et l'armée. Contrairement au policier qui – après avoir accompli son service – retourne à sa vie privée, ce n'est pas le cas des membres de la Garde. En ce qui concerne la manière de vivre ensemble, la Garde suisse au Vatican ressemble beaucoup à une formation de l'armée. Il en résulte un esprit de corps qui n'est pas comparable à celui de la police.

J'ai créé une fondation principalement pour la formation continue des gardes. Dans le quartier de la Garde, nous avons mis en place un centre de fitness.

Par la même occasion, nous avons offert la possibilité aux familles de la Garde de participer à certaines activités.

Le style de gestion moderne et les nombreuses innovations ont fait leurs preuves. La motivation s'est nettement améliorée et la collaboration a été de plus en plus positive.

Les expériences avec les fous et les enragés marquent le quotidien des gardes, les longues gardes à tenir et les contrôles d'identité aux entrées et aux sorties. Contrairement à l'armée, la Garde suisse exige les moyens les plus minutieux pour arriver à ses fins. La première étape est la manière de parler aux gens et, pour cela, nous nous en sommes tenus au principe de base : On commence par s'avonner, puis on rase. Après la gestuelle, importante en Italie, vient la force musculaire ou plutôt la présence physique, l'utilisation d'armes non létales et ce n'est qu'en dernier recours que les armes à feu sont utilisées, ce qui n'a

heureusement pas été le cas une seule fois à mon époque.

L'une de mes tâches préférées était le contact direct et indirect avec le Saint-Père. En tant que commandant et gardien suprême de sa sécurité, j'étais donc souvent en sa compagnie. Il était et restait un homme du peuple. Son charisme, son talent à enthousiasmer les foules d'un simple geste et à les émouvoir en quelques mots étaient uniques, comme je l'ai constaté à de nombreuses occasions. Il a littéralement captivé les jeunes.

Son énergie était légendaire et, en plaisantant, Jean-Paul II était surnommé le « Saint-Père pressé », en allemand : « Eiliger Heiliger Vater ». Il a refusé de porter un gilet de protection. Subjectivement, ce vêtement semblait lui donner une distance physique par rapport à ses fidèles. Son argument selon lequel cela ne le dérangeait pas de se faire tirer dessus une nouvelle fois m'a étonné. Mais plus tard, j'ai fait le lien avec le fait qu'il n'avait pas peur de la mort, qu'il l'envisageait et l'acceptait dans le cadre de ses obligations et de ses devoirs. Ce n'est pas un secret : le Saint-Père n'a souvent pas non plus respecté le plan de sécurité. Mille fois, il ne se passe rien, mais l'art d'un bon gardien consiste à réagir à tout moment et immédiatement. [...]

Le fait que j'ai ressenti de la peur dans le cadre de mon travail, peur pour le bien du Pape, s'est renforcé après les attentats terroristes de New York en 2001. Le pape Jean-Paul II était considéré comme l'homme le plus vulnérable au monde après George Bush, le président américain de l'époque, et était donc spécialement dans la ligne de mire des terroristes.

Pendant cette période, j'ai eu des contacts avec différents services de sécurité étrangers et j'ai adapté le dispositif en fonction de leurs indications. Le Pape trouvait tout cela un peu exagéré, comme il me le laissait parfois entendre entre les lignes. Néanmoins, je devais aussi lui planifier son éventuelle évacuation. En accord avec son secrétaire privé, j'ai tout préparé. Cet homme de confiance aurait dû conduire le Pape de son appartement à la Cour San Damaso, où un hélicoptère prêt à décoller l'aurait attendu. J'ai examiné différents monastères en Suisse, mais le lieu secret qui lui aurait offert un abri dans un tel cas devait finalement se trouver en Italie, mais en dehors de Rome. Seules quelques personnes étaient au courant de ces plans top secrets.

Le temps passé à Rome reste inoubliable. Ce furent sans aucun doute des années intenses et marquantes. J'ai grandi dans ma foi, l'Église m'a été transmise comme une valeur positive, par des modèles comme le Pape mais aussi par d'autres membres de la Curie qui m'ont impressionné par leur grand engagement, qui signifiait souvent un travail extrêmement difficile. Derrière le faste des liturgies publiques et les apparitions devant un public immense, j'ai surtout vu une chose: que tous les cardinaux éminents et même le Pape sont simplement des êtres humains à la fin de la journée.

En ce sens, j'ai pu reconnaître qu'au Vatican aussi, il y a des saints et des pécheurs. Dans mon expérience, le milieu de ceux qui agissent à moitié bien ou à moitié mal, et qui représentent sans doute une grande partie de la population normale, est plus petit à la Curie. Les représentants de l'Église à Rome sont pour la plupart des personnes exemplaires. Mais les quelques autres se situent au bas de l'échelle négative.

Les gardes voient et entendent beaucoup de choses, mais comme ils sont soumis au secret professionnel, ils doivent rester discrets. Afin de les soulager, j'ai proposé qu'ils puissent me contacter avec toutes les informations et à tout moment. J'ai bien sûr appris beaucoup de choses. Il était question de pouvoir, d'argent, de vanité, il ne faut pas le cacher, mais d'autres manquements restent un secret.

Certains scandales au sein de l'Église catholique sont graves. Ils doivent être traités et avoir des conséquences, ce qui est actuellement le cas. Mais faut-il pour autant douter fondamentalement de l'Église sur la base de ce genre de délits et d'autres? Non, car il s'agit de fautes commises par des individus ou, en d'autres termes: Si l'employé pioche dans la caisse de l'entreprise, on ne rend finalement pas non plus le patron ou l'entreprise responsable du vol. Ma relation à la foi, à la religion et à l'Église est restée intacte même plus tard. [...]

L'art de s'attaquer à la défense !

De la tactique sportive à la tactique militaire, il n'y a qu'un coup de patin. Evan Kaenzig est né en 2004 à Crêmines (BE). Il a suivi ses études secondaires au Collège Thurmann de Porrentruy (JU) dans la filière Sports-Arts-Études et est un hockeyeur passionné qui évolue comme défenseur dans l'équipe des juniors U20 du Hockey-Club Ajoie. Il a consacré son travail de maturité gymnasiale au « Patrimoine militaire de la Deuxième Guerre mondiale dans le Jura et le Jura bernois ». Le Jury du Gymnase français de Bienne lui a attribué la note maximale de 6 avec des éloges. Par la suite, la Société Jurassienne des Officiers l'a désigné lauréat du PRIX SJO 2022, un prix qui récompense les travaux de référence portant sur la sécurité, l'histoire ou la technique militaire. Actuellement Evan Kaenzig est étudiant à la Haute École Pédagogique BEJUNE (Berne, Jura, Neuchâtel) à Delémont (JU) avec le but de devenir enseignant.

Qui n'a jamais vu ou même été surpris au détour d'un chemin, lors d'une balade à pied ou à vélo, de découvrir quelques constructions plus ou moins imposantes en béton, parfois camouflées et où la nature reprend ses droits.

Certaines constructions, à force de les voir quotidiennement, ne nous intéressent même plus. Elles sont devenues invisibles et sans intérêts. Mais pourquoi donc les ruines des Romains ou des châteaux médiévaux attirent-elles toujours notre curiosité ? Et pourquoi les installations militaires contemporaines dont le but était le

même, notamment d'assurer notre sécurité, n'attirent pas notre intérêt à en savoir davantage ?



Fortin d'infanterie sur la commune de Péry-La Heutte (BE) à Reuchenette.



Obstacles antichars sur la commune de Sonceboz-Sombeval (BE) au lieu-dit « Tournedos ».

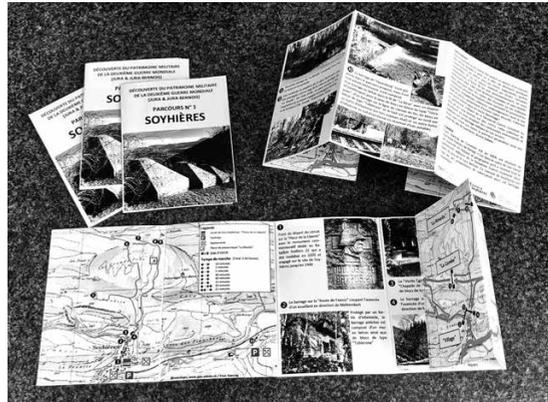
Evan Kaenzig est intéressé depuis sa plus tendre enfance aux batailles de chevaliers, aux châteaux médiévaux et autres batailles légendaires. C'est lors d'un voyage en Normandie avec ses parents en 2019, à la veille du 75^e anniversaire du Débarquement des Alliés, que le déclic s'est produit.

Il a voulu en savoir plus sur la situation dans sa région natale à cette époque. Le choix du thème pour son travail de maturité devenait une évidence. Avec son document intitulé « Patrimoine militaire de la Deuxième Guerre mondiale dans le Jura et le Jura bernois », il avait l'ambition de recenser cet héritage militaire encore visible aujourd'hui.

Le travail a débuté par la prise de contact avec les 93 communes du Jura et du Jura bernois pour identifier quelques pistes utiles à lancer son travail. Les réponses furent très rares (25 %). Une infime partie de celles-ci (5 %) étaient utiles et exploitables. Même les réponses de certaines communes mentionnant le refus à soutenir son projet n'ont pas rogné sur la motivation du gymnasien. C'est alors qu'il s'est tourné vers deux personnes de référence bien

connues en la matière : le colonel Hervé de Weck (historien et auteur de nombreux articles et ouvrages d'histoire militaire) et le colonel Walter von Känel (ancien commandant du régiment d'infanterie 9 et cheville ouvrière de l'Espace muséal des Troupes jurassiennes à Saint-Imier). Avec leurs conseils et leur soutien initial, l'affaire était bien lancée.

Evan Kaenzig s'est plongé dans le contexte historique de la Deuxième Guerre mondiale pour comprendre la situation de la Suisse et les décisions militaires qui ont été prises à l'époque.



Prototype de la brochure touristique du site de Soyhières (JU).

Et avant de se lancer dans le terrain à la recherche d'anciennes installations, il s'est plongé dans le sujet de l'art militaire pour comprendre les divers concepts des dispositifs de défense (fortins d'infanterie; positions d'artillerie; divers genres d'obstacles ou de barrages antichars; ouvrages minés, positions de tir, etc.).

À l'aide d'anciennes cartes d'état-major qui mentionnent divers dispositifs

militaires, Evan Kaenzig a parcouru tout le Jura et le Jura bernois à la recherche des traces et des installations encore visibles aujourd'hui. Tout a été répertorié, documenté et photographié.

Au final, son travail de maturité retrace en quelques pages la situation historique à cette époque. Bien que la presse était soumise à la censure, c'est à l'aide de coupures de presse des Archives cantonales jurassiennes (*Le Démocrate; Le Franc-Montagnard; Le Pays; Le Courrier Neuchâtelois* et *L'Illustré*) qu'il tente de présenter quelques événements militaires particuliers qui ont bousculé le quotidien des Jurassiens. Dans un troisième chapitre, il présente près de cinquante sites militaires et y recense toutes les installations encore visibles. Il présente dans son étude une période qui passe dans l'oubli et où la nature

reprend ses droits. Ses recherches sont documentées par plusieurs centaines de photographies. Les connaisseurs disent qu'il n'y a aucun ouvrage fortifié de la Brigade frontière 3 qui aurait échappé à son attention. On trouve également deux chapitres dédiés à une quarantaine de traces et plaques commémoratives des troupes engagées entre 1939 et 1945 dans le Jura et le Jura bernois. Tous les lieux et rues dédiés au Général Henri Guisan sont répertoriés. Grâce à lui, quelques pépites pas encore connues par l'Armée ont fait leur entrée dans « L'inventaire des mémoriaux de l'armée et de guerre en Suisse » (INVENTARIO).

Evan Kaenzig ne s'attache pas uniquement au passé, mais il fait aussi des propositions pour une possible revalorisation de tout ce patrimoine. C'est



Remise du Prix SJO 2022 par le Lt col EMG Edouard Vifian lors de l'Assemblée générale le 19 mars 2022.

notamment avec un premier dépliant touristique de format A6, richement illustré, comprenant 6 pages imprimées recto-verso, qu'il propose une balade ludique consacrée au site militaire de Soyhières (JU) au nord de Delémont. Ce document en format de poche comprend une carte du parcours proposé, diverses explications et informations pratiques, une carte de 1939-1945 avec les installations de la position de barrage ainsi que les cheminements possibles des assaillants.

Evan Kaenzig avoue qu'il a eu parfois des doutes sur la finalisation de son travail en regard de la quantité énorme de travail que cela lui demandait. Plus il cherchait des informations, plus il en

trouvait. C'était presque stressant. Mais c'était aussi une façon unique de mieux connaître sa région, non seulement du point de vue historique mais aussi du point de vue géographique. Il confirme que le choix du sujet était le bon. C'était captivant, avec la satisfaction finale du travail accompli avec les échos et récompenses qui s'ensuivent. Il aime aussi mentionner que s'il avait fait ce travail dans les années 1990, le sujet étant alors classifié « secret », il aurait été condamné pour espionnage et aurait passé plusieurs années en prison.

Son travail de maturité peut être commandé chez : evan.kaenzig@bluewin.ch



La « guerre de chasse » et la « guérilla » dans la doctrine militaire suisse. Développement d'une approche hybride entre 1945 et 1989

Cap Christophe Niquille

Cet article se base sur un mandat de recherche rédigé par l'auteur en 2018 au profit du Commandement des Opérations de l'Armée suisse. Il s'inspire également de quatre articles écrits dans les bulletins d'information de la Société Fribourgeoise des Officiers en 2022. Pour plus d'informations sur le sujet, le lecteur ou la lectrice peut volontiers se référer aux articles des bulletins mentionnés ou contacter l'auteur à l'adresse suivante: christophe.niquille@sfo-fog.ch.

L'« hybride » : combinaison du combat conventionnel et non-conventionnel

Les expressions de « guerre hybride », « combat hybride » ou « approche hybride » sont aujourd'hui couramment utilisées dans les médias. Cette utilisation donne l'impression qu'il s'agit de concepts nouveaux, qualifiant une réalité elle aussi nouvelle. Or, il n'en est rien. Le concept lui-même est apparu dans les années 1990 et qualifie une réalité historique allant bien au-delà de notre XXI^e siècle.

Il existe de nombreuses définitions du combat hybride¹. Si on le définit comme le combat mêlant le conventionnel et le non-conventionnel sous un même commandement militaire dans l'espace de la bataille ou dans la guerre, alors ce mode de combat existe depuis bien longtemps. Les exemples foisonnent de stratégies et de combats hybrides dans l'histoire de la guerre : notamment, la guerre d'Indépendance américaine entre 1774 et 1783 ou la guerre entre Israël et le Hezbollah en 2006².

Avons-nous, en Suisse, développé une doctrine de combat hybride, dans laquelle les actions conventionnelles

¹ L'adjectif « hybride » est utilisé aujourd'hui de plusieurs manières. Par exemple, dans certains documents du Département de la défense, de la protection de la population et des sports, il fait référence à une autre définition de l'hybride que celle que nous donnons ici. Il se rapporte plutôt à un type de menaces ou de guerres combinant des actions cinétiques, des actions dans l'espace cyber et dans l'espace de l'information. Une partie du monde journalistique utilise l'adjectif « hybride » de la même manière.

² Voir Williamson Murrey, Peter Mansoor, Hybrid warfare: Fighting complex opponents from the ancient world to the present, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

étaient accompagnées par des actions non-conventionnelles ? Si l'on considère les règlements militaires et d'autres documents officiels autant politiques que militaires, la réponse est positive. Nous allons montrer dans cet article comment une approche hybride s'est développée dans notre doctrine militaire pendant la Guerre froide.

Volonté politique d'un combat hybride sans le nommer

S'appuyant notamment sur des réflexions de la fin des années 1920, de nombreux ordres d'opération, directives et règlements provisoires émis durant la Seconde Guerre mondiale mentionnent implicitement différents types de combat hybrides. Le service actif avait permis de renforcer l'idée d'une nécessaire coexistence du combat conventionnel avec le combat non-conventionnel, souvent appelé « guerre de chasse » (« Jagdkrieg »), « guérilla » et « petite guerre » (« Kleinkrieg »).

Dans son rapport sur le service actif en 1947, le Conseil fédéral, tout en refusant de soutenir une stratégie basée sur l'action seule de partisans, confirme la volonté d'utiliser la combinaison entre des actions non-conventionnelles et des actions conventionnelles. Il écrit : « [...] il faut maintenir catégoriquement que la guerre de chasse pratiquée en coopération avec l'armée de campagne, telle que nous la préparons depuis longtemps, est d'une haute valeur et doit encore être

développée. »³ Les sept sages parlent ici bel et bien d'un combat hybride.

Plus tard, en 1973, dans sa *Conception de la défense générale*, le Conseil fédéral réitère sa volonté que l'armée mène un combat hybride, sans pour autant le nommer ainsi. Cette fois, la guérilla doit jouer un rôle : si l'armée suisse voit ses forces opératives éliminées, elle doit poursuivre « la lutte sous forme de guérilla, son objectif étant alors de préparer la libération du territoire »⁴, tout en rendant difficile sa tâche d'occupation à l'adversaire. Pour satisfaire à ces volontés politiques, l'armée développe tout au long de la Guerre froide différentes dimensions du combat non-conventionnel, qui se rapportent toutes à la guerre de chasse ou à la guérilla.

Les quatre dimensions du combat hybride

Entre 1945 et 1989, différents règlements traitent de la guerre de chasse et de la guérilla. La définition de la guerre de chasse se résume adéquatement dans celle que donne la *Conduite des troupes* de 1982 – l'équivalent de notre *Conduite tactique*. Elle indique que la guerre de chasse se caractérise par des « raids, embuscades et coups de main », menés par des patrouilles de chasse « surgissant par surprise, frappant, puis disparaissant sans se laisser entraîner dans des combats de longue durée ; [...] la conquête de terrain ne joue qu'un rôle secondaire. »⁵

³ *Conseil fédéral*, Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le rapport du général sur le service actif de 1939 à 1945, Berne, 1947, p. 87.

⁴ *Conseil fédéral*, « Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse (Conception de la défense générale) », 27.06.1973, in Feuille fédérale, N° 34, vol. 2, p. 127.

⁵ *Armée suisse*, Conduite des troupes, Berne, Département militaire fédéral, 1982, pp. 105-107.

La première dimension dans laquelle la guerre de chasse se pratique est la suivante : lorsqu'une troupe se retrouve involontairement séparée du gros de l'armée, elle doit alors mener ce type de combat.

La deuxième dimension est la plus développée dans les règlements. La guerre de chasse est mise en œuvre en tant que complément du combat défensif conventionnel des grandes formations ; elle sert leurs objectifs. Cela signifie que les unités pratiquant la guerre de chasse ne sont ni totalement autonomes, ni détachées des actions et des missions des grandes unités, ni placées au centre du combat d'ensemble. La guerre de chasse ne se mène alors pas en remplacement du combat des forces conventionnelles : elle est au service des actions conventionnelles des autres unités.

La troisième dimension vise à pratiquer la guerre de chasse pour détruire des objectifs plus rentables et contribuer fortement à apporter une décision au niveau tactique, voire opératif. Les chefs supérieurs adverses sont visés, ainsi que les postes de commandement et les quartiers généraux. Les unités de grenadiers se chargeaient de cette dimension.

La quatrième dimension se rapporte à la guérilla et se distingue des trois autres en ce qu'elle vise à mener la guerre de chasse dans des « Kleinkriegszonen » ou « zones de guérilla ». Il s'agit de « zones perdues dans lesquelles notre influence militaire doit être conservée, au moyen de la guerre de chasse, par exemple. »⁶ La guerre de chasse est alors le *modus*

operandi de la guérilla. Ces zones sont déterminées là où l'adversaire est suffisamment présent pour qu'un combat des troupes conventionnelles devienne trop risqué.

Préparatifs et émulation dans les grandes unités et à l'État-major général

Dès les années 1970, les différents règlements traitant de la guerre de chasse et de la guérilla ont poussé certaines grandes unités et institutions militaires à développer des réflexions plus poussées sur sa mise en œuvre. Par exemple, plusieurs divisions commencent à se préoccuper des questions de l'application de la guérilla dans leur secteur et à s'y préparer. Elles élaborent des documents ou des plans à cet effet et planifient le recrutement de patrouilles de chasse.

Vers 1971, le chef de l'État-major général, le commandant de corps Paul Gygli, demande au major Hans von Dach d'élaborer un *Lehrschrift Kleinkrieg*. Le but de ce document était d'adapter le contenu du livre de von Dach *Der totale Widerstand*, publié en 1957, au cadre légal et opérationnel de l'armée suisse. Toutefois, le successeur de Gygli, le commandant de corps Johann Vischer, abandonnera le projet pour des raisons inconnues.⁷

Au début des années 1980, l'État-major général lui-même publie plusieurs documents classifiés « secret » pour préciser comment la guérilla ou *Kleinkrieg* devait se mettre en place en cas de nécessité :

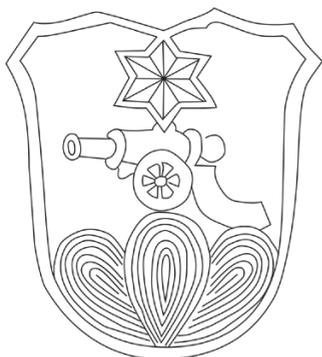
⁶ Département militaire fédéral, « *Weisungen für die operative Führung* », projet, 01.04.1966, p. ii.

⁷ *Stahel Albert, Widerstand der Besiegten – Guerillakrieg oder Knechtschaft. Von der Antike zur Al-Kaida, vdf Hochschulverlag, Zürich, 2006, p. 143.*



assidu

consultants en assurances
depuis 1979



ARMURERIE
STUCKI SÀRL

Konzept Kleinkrieg, Behelf Kleinkrieg et Weisungen für den Kleinkrieg. Pour l'État-major général, le passage à la guérilla, c'est-à-dire la transition d'un mode de combat conventionnel vers un mode de combat non-conventionnel, est normalement ordonné par le commandant d'un corps d'armée, qui peut toutefois déléguer son pouvoir de décision à une de ses grandes unités. En cas de guerre, une des tâches des dénommés «groupes de travail guérilla» des grandes unités est de constamment apprécier l'opportunité et la possibilité de faire un passage à la guérilla. La conduite de la guérilla pour une division ou une brigade se fait alors avec environ 1500 militaires.

Conclusion : une approche hybride suisse et des perspectives

La doctrine militaire suisse développée durant la Guerre froide indique que l'armée se prépare à une guerre en envisageant de mettre en place un combat hybride, mêlant des troupes pratiquant

une guerre de chasse ou la guérilla, et d'autres troupes pratiquant le combat conventionnel. Des règlements divers et variés – de la *Conduite de la compagnie de fusiliers* de 1958 à la *Conduite de l'armée et des grandes unités* de 1984 – en précisaient les détails et préparaient les unités.

Aujourd'hui, la réalité du conflit qui se déroule à quelques milliers de kilomètres de chez nous nous montre que le combat hybride n'est pas chose du passé. L'armée ukrainienne, dans son combat contre la Russie, mène simultanément et sous le même commandement des actions conventionnelles et non-conventionnelles.⁸ Cela nous permet de nous rappeler que le débat sur le combat hybride n'est pas fini. Il existe peut-être aujourd'hui une opportunité de nous demander si les événements actuels tout comme de notre histoire doctrinale doivent nous inspirer à considérer l'idée d'adopter un combat hybride dans notre doctrine militaire future.

⁸ Joseph Henrotin, « Techno-guérilla sur l'Ukraine : Comment un modèle français écarté a sauvé Kiev », Défense et sécurité internationale (DSI), hors-série N° 84, juin-juillet 2022.

Bâtiment - Génie civil - Travaux spéciaux

dell'anna en **o**

2740 Moutier - 032 493 54 20

www.dellanna.ch

ENTREPRISE DU

GAZ 



S.A.

CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Siège principal:

Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTUY
Tél. 032 465 96 20

Succursales:

Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT
Tél. 032 422 29 25

Rue de la Courtine 26 | 2740 MOUTIER
Tél. 032 493 37 27

info@gazsa.ch | www.gazsa.ch

Le bâtiment du bureau des douanes a été érigé en petit fortin

Roman Dörr, expert de douane, inspection de douane de Pratteln

L'état d'urgence a été instauré au sein du Corps des gardes-frontière suisse à l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale. Les gardes-frontière de Réclère-Grottes ont consigné leur quotidien pendant la guerre dans le classeur d'orientation du poste en 1945-1946. Ils ont décrit la période de la Seconde Guerre mondiale selon leur point de vue ; on perçoit clairement qu'ils étaient directement confrontés aux événements.

Éclatement de la guerre

« La situation internationale n'étant déjà pas nette en 1937, les autorités militaires avaient pris des mesures en vue du conflit que l'on sentait proche. » Des bataillons ont été formés à la frontière pour s'entraîner à agir en cas de conflit. « Les gardes-frontière prirent part à ces exercices car, aussitôt la Suisse en guerre, ils étaient rattachés à la couverture-frontière (...). Le bâtiment du bureau des douanes,

érigé en petit fortin, fut doté de fusils-mitrailleurs, de munitions, de mines antichars, etc. »

Des troupes chargées de protéger la frontière ont déjà été déployées à la fin août 1939. Dix soldats sont venus renforcer les effectifs des gardes-frontière au poste de Réclère-Grottes. « Tant que la Suisse n'était pas en état de guerre, ces hommes étaient sous les ordres du chef de poste des douanes. » Le 2 septembre, le lendemain de l'invasion de la Pologne, la Suisse a ordonné la mobilisation générale.

Un calme mêlé de tension régnait à la frontière jurassienne. Une compagnie bénévole a soutenu les gardes-frontière dans leur travail. Ses tâches comprenaient la fermeture partielle de la frontière, le contrôle des passeports ainsi que la surveillance des fortifications, des mines actives près du poste, des dents de dragon et des barrages routiers.



Borne-frontière à Réclère-Grottes.

Réfugiés et agents du service de renseignement

À la suite de l'invasion de la France par les troupes allemandes en mai 1940, d'innombrables réfugiés militaires et civils de la région de Saint-Hippolyte et de Vaufrey ont passé la frontière à Réclère. Ils transportaient avec eux tous leurs biens, notamment deux cents vaches.

À partir de 1942, les gardes-frontière voyaient arriver tous les jours des juifs persécutés et des Français fuyant le Service du Travail Obligatoire instauré par les Allemands. Tous les réfugiés subissaient un interrogatoire avant d'être admis ou refoulés. Ces décisions étaient un vrai déchirement pour les gardes-frontière. « Il fut parfois très dur de remplir son devoir et c'était la mort dans l'âme quand il fallait procéder à ces refoulements. »

Le Service de renseignement de l'Armée entretenait un réseau d'agents pour avoir des informations sur les opérations menées dans les pays voisins. Dans le secteur de Réclère, les gardes-frontière dénombraient plus de trente agents de ce type, qui fournissaient des informations à la Suisse. Ils n'avaient pas confiance en eux : « Les agents du service, ensuite de leur mission, croyaient que tout leur était permis et que les douaniers n'avaient pas à les contrôler. » Les agents transportaient souvent des marchandises qui excédaient la quantité autorisée. Les accusés prétextaient disposer de quantités excédentaires pour pouvoir marchander leur liberté auprès des



Poste de douane de Réclère-Grottes (état 2019).

occupants en cas d'arrestation. Il a fallu l'intervention du Corps des gardes-frontière de Berne pour que les coupables soient licenciés ou arrêtés.

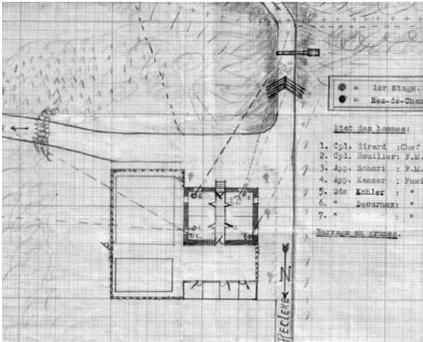
Contrebande

Après l'occupation de la France, les contrebandiers suisses n'osaient plus passer la frontière. Cependant, la contrebande de marchandises était loin d'être interrompue : les bandits fournissaient leurs complices français, en particulier en tabac. « Cette marchandise servait de monnaie d'échange en France. Celui qui en avait pouvait tout trouver, alors qu'avec de l'argent français, il était impossible d'acheter quelque chose. Les contrebandiers français venaient beaucoup au village de Réclère où ils avaient plusieurs affiliés qui leur fournissaient du tabac en échange de jambons, papier à cigarettes, beurre, fromage, outils de tout genre, pneus, appareils de T.S.F.¹, diamant industriel, etc., qu'ils apportaient. Les cas n'étaient pas rares où un contrebandier était arrêté avec une

¹ Récepteur radio.

charge de 400 paquets de 80 grammes.» Un paquet pouvait rapporter un bénéfice de 200 à 300 francs en France.

Le mode opératoire était simple : « Aux jours et aux heures fixés, une auto ou un camion chargé suivait tranquillement la route cantonale. Sans arrêter pour donner l'éveil, on jetait les ballots aux endroits désignés, lesquels étaient ramassés par les contrebandiers qui attendaient. Dans le courant du mois de septembre 1945, 2 gardes-frontière parvinrent à saisir, peu avant minuit, 170 kg de tabac, représentant une valeur de 1250 francs, 3 contrebandiers purent être arrêtés, alors que le reste de la bande parvenait à prendre la fuite. »



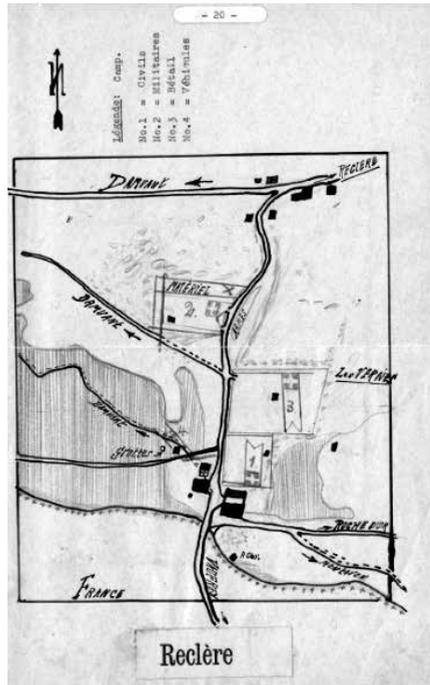
Le bâtiment transformé en petit fortin doté de fusils-mitrailleurs (plan de défense du poste).

Forces Françaises de l'Intérieur (FFI)

En juin 1944, le débarquement des Alliés en Normandie sonnait le début de la libération française. « Le 18 septembre, arrivée à notre frontière des premiers soldats américains (...). La

veille, deux officiers américains étaient venus jusqu'au poste avec une jeep. » Après avoir été accueillis et avoir échangé quelques mots avec les soldats et les gardes-frontière suisses, ils sont repartis pour Vaufrey.

Pendant leur progression commune, les Américains et la 1^{re} armée française² ont institué les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) comme forces de l'ordre à Vaufrey. Ces groupements étaient indisciplinés. Vols et fraudes étaient quotidiens, ce qui a donné lieu à des plaintes dans le village.



Plan d'hébergement des réfugiés militaires et civils, leurs animaux et leurs véhicules.

² À cause des uniformes fournis par les États-Unis à la 1^{re} armée, les gardes-frontière de Réclère semblent confondre Français et Américains.

Les gardes-frontière étaient aussi sollicités.

« Ces soldats désœuvrés venaient en bandes de 20 à 30 à la frontière pour avoir du tabac ou d'autres marchandises. Comme on leur refusait l'entrée en Suisse, à plusieurs reprises, on manqua d'en venir aux mains. On dut renforcer le service de planton et le fusil-mitrailleur fut mis en position pour parer à toute

éventualité. Ce n'est que lorsque la FFI s'est retirée que le calme est revenu. En été 1945, la frontière a rouvert pour le trafic rural. D'autres usagers pouvaient également emprunter la route douanière. »

Il a cependant fallu attendre plusieurs années pour voir la situation normalisée.

paulcramattesa
placement de personnel

L'or, le courage et le sang ¹

Maj Dimitry Queloz

Après *Garde à la frontière* et *La Suisse résiste*, les éditions Cabédita ont publié le troisième opus de la série « BD'Historic » qui est consacré aux guerres de Bourgogne. Largement oubliées des jeunes générations, celles-ci sont pourtant d'une importance historique de premier plan. La bataille de Morat, à laquelle fut, jadis, consacré un épisode des *Grandes Batailles du passé* de Henri de Turenne et de Daniel Costelle, a en effet entraîné la fin de la puissance de Charles le Téméraire, rival de son cousin Louis XI, roi de France, et de l'Empereur. En cela, son influence sur l'Histoire peut être comparée à celle d'Austerlitz ou de Waterloo.

Selon les principes de la série, l'ouvrage se divise en deux parties. La première relate les principaux événements des guerres de Bourgogne au travers d'une poignée de personnages fictifs. La seconde, d'une dizaine de pages, forme un petit dossier historique présentant notamment le contexte géopolitique et les grands personnages de l'époque, les armées en présence et la vie quotidienne.

Des personnages du quotidien

Le lecteur découvre les grands épisodes des guerres de Bourgogne en suivant les aventures de deux Fribourgeois, un père, charpentier, et son fils, et, accessoirement, aussi, d'une marchande de flèches. Malgré ce parti pris, les auteurs ont réussi à éviter le piège de l'atomisation

et de l'individualisation du récit, grâce notamment à de nombreux cartouches contenant divers récitatifs expliquant le contexte, présentant des personnages ou racontant le déroulement des événements.

Outre les trois batailles principales – les deux batailles de Grandson et celle de Morat –, la BD raconte aussi l'histoire du butin que les Confédérés ont découvert dans les camps bourguignons suite à leurs victoires. Ces trésors fabuleux, qui montraient la richesse et la puissance du Téméraire, sont pillés, sans scrupules et dans le plus grand désordre, par des Suisses avides et hypnotisés par des merveilles dont ils ne pouvaient, souvent, imaginer qu'en rêves l'existence. Le chaos dans lequel a lieu ce partage entraîne querelles et jalousies qui dureront

¹ Samuel & Gerry Embleton: L'or, le courage et le sang. Les guerres de Bourgogne, 1474-1477, *Bière*, Cabédita, 2022.

des années et mettront à rude épreuve les alliances entre les cantons.

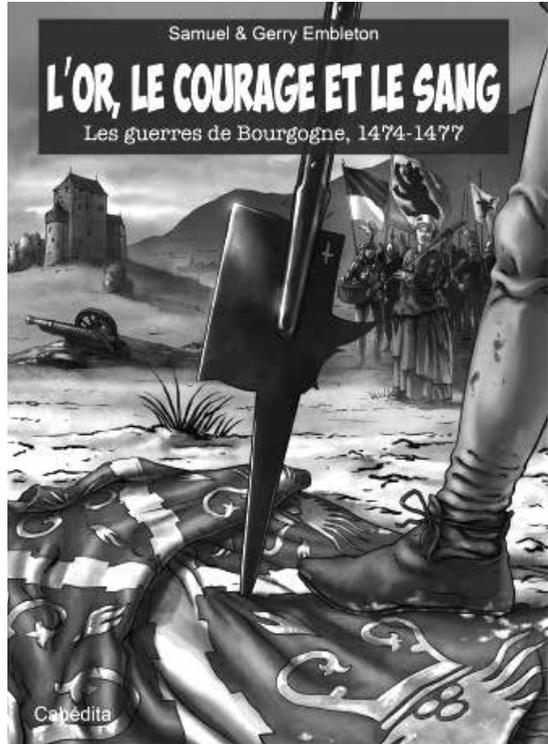
Vu le choix des auteurs, les détails de la vie quotidienne, tant civile que militaire, à la fin du Moyen-Âge sont au cœur de l'histoire. Le rôle des femmes, notamment, est mis en évidence, sans toutefois sombrer dans des «féministeries» de mauvais aloi. Si on les trouve rarement en tant que guerrières, elles accompagnent les armées et pas seulement comme prostituées. Le lecteur découvre ainsi le rôle de Dame Agnès, marchande de flèches, qui vient livrer ses projectiles aux archers bourguignons à la veille de la bataille de Morat.

Des cartes et des vues aériennes pour mieux comprendre les opérations et les batailles

Un autre moyen utilisé par les auteurs pour faciliter la compréhension des événements et cadrer le récit est l'emploi de cartes et de vues aériennes. Intégrés dans la narration et la mise en page, ces «plans de situation» permettent de présenter synthétiquement les opérations militaires et les dispositifs des champs de bataille, de se repérer dans une géographie de la Suisse romande qui n'est plus forcément connue par tous.

Le souci du détail

L'ouvrage est marqué par le souci du détail cher à Gerry Embleton dont on con-



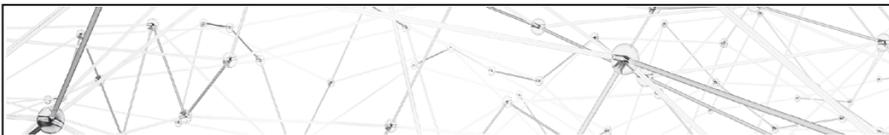
naît la réputation d'illustrateur d'ouvrages militaires, notamment aux éditions Osprey. Les uniformes, les équipements et les armements sont reproduits avec une grande précision en se basant sur une documentation historique de premier plan.

On notera tout particulièrement le soin avec lequel sont présentées les différentes armes à feu. Les arquebuses mettent du temps à être rechargées, notamment en raison des difficultés à doser correctement la charge de poudre, et doivent être soigneusement préparées avant la bataille. Le lecteur pourra également se faire une bonne idée de la puissance et de la diversité de l'artillerie

bourguignonne, avec les puissantes bombardes destinées à ouvrir des brèches dans les murailles lors des sièges et les pièces de campagne, de petit calibre, utilisées lors des batailles, à chargement par la culasse au moyen d'une boîte à poudre qui augmentait la cadence de tir.

Le spécialiste regrettera sans doute la simplification – pour ne pas dire plus – des intrigues politiques entre l'Empereur,

le roi de France, le duc de Bourgogne et ses alliés, et les Confédérés. Soulignons toutefois que le genre – bande-dessinée – se prête mal à l'exposé de détails historiques trop complexes. De plus, l'ouvrage se veut tout public et ne saurait rendre compte de toutes ces intrigues sans perdre ses lecteurs. Saluons donc la publication de cette BD qui met à la portée de tous un des épisodes parmi les plus importants de l'histoire suisse et européenne.



DUMONT+

S W I S S M A D E

THE REFERENCE OF TWEEZERS SINCE 1881



MANUFACTURES D'OUTILS DUMONT SA - Rue Théodore Dumont | 2924 Montignez

(+41) 32 475 21 21 - www.dumont.swiss

 @dumontswiss  @dumontswiss



Gastronome Swiss Sàrl

Coin du Jonc 48

2942 Alle

crazysnack2942@gmail.com

079 394 80 81

« La paix est le temps où l'on dit des bêtises, la guerre le temps où on les paie » ou *Le choix du F-35* par Pierre-Alain Fridez

Par «Alètheia»

Cette citation du journaliste et écrivain français Robert de Saint-Jean résume à elle seule l'ouvrage que nous a offert Pierre-Alain Fridez et consacré à la campagne d'essai et d'acquisition pour un nouvel avion de combat. Dès la couverture en effet, le lecteur est fait prisonnier, entre une « erreur grossière » ou un « scandale d'État ». Il est d'ailleurs étonnant qu'aucune plainte pour diffamation n'ait été déposée par ceux qui ont reçu un prix à l'international en raison de la qualité de leur travail durant la phase de test. Travail qualifié, sans autre forme de procès, de « complot » (p. 143), alors même que le Parlement a été de toutes les étapes du projet.

Une tentative gauchiste à saluer

Avant de nous pencher sur le contenu de ce torchon, saluons tout de même la tentative de Pierre-Alain Fridez. En effet rares sont ceux qui, aujourd'hui, couchent sur le papier leurs idées en matière de politique de sécurité. Membre depuis plusieurs années de la Commission de politique de sécurité de notre Parlement, nous pensons qu'une telle publication permet de mener un sain débat démocratique dans notre pays, pour autant que la consistance scientifique et les raisonnements géopolitiques atteignent le bon *Flight Level*. La question de la position géopolitique de notre pays suite au choix américain ou encore les points amenés dans le chapitre II sont dignes d'être posés mais ils ne concernent en rien la doctrine de combat de l'Armée ni les campagnes de test menées par Armasuisse. On ne sait donc s'il s'agit de donner un coup en dessous de la ceinture

à la défense de ce pays ou bien de réellement faire preuve d'un débat démocratique. Après *Le choix du F-35*, nous attendons avec impatience les mêmes essais venant de la part d'une Tamara Funicello ou d'une Priska Seiler Graf. Cela permettrait en effet de dépasser l'antimilitarisme primaire pour tenter de débattre à coups d'arguments et surtout proposer, une fois n'est pas coutume, une solution viable pour notre pays. Car il est une chose que de vouloir supprimer l'armée, il en est une autre de proposer quelque chose de réfléchi pour assurer les tâches régaliennes laissées ainsi vacantes et assurer la sécurité et les intérêts de notre pays. Voilà pour le point positif, pourrait-on dire...

Une méconnaissance criarde

Car, et malgré une longue expérience au sein de notre Commission de politique de sécurité, le bilan des réflexions

géopolitiques livré dans l'ouvrage de M. Fridez demeure bien pauvre. Il dénote une méconnaissance totale des éléments opératifs et tactiques (et leurs imbrications, cela va sans dire...) qui président à la conduite d'un conflit moderne, éléments d'ailleurs se trouvant à la base du choix d'un nouvel avion de combat. M. Fridez démontre d'ailleurs que lui-même a une guerre de retard quand il prétend que chaque mission aérienne (ce que l'on appelle par ailleurs rôle) nécessite un avion différent. C'était le cas lors de la guerre du Golfe mais ça ne l'est plus puisque la grande majorité des avions modernes sont dits multirôles. Le propos devient donc quelque peu incompréhensible quand M. Fridez affirme la nécessité d'engager des avions spécialisés pour chaque mission aérienne avant de nous présenter des avions... multirôles! Tout aussi incompréhensible, la différence faite entre les bons avions multirôles (*Rafale* et *Eurofighter*) et le mauvais avion multirôles (*F-35*). D'ailleurs, si l'on reprenait militairement son argument, selon lequel le *F-35A* n'est pas apte au rôle de défense aérienne (ce que l'auteur entend, comprend et résume d'ailleurs maladroitement par des engagements air-air), alors il faudrait bien vite en conclure que nos Forces aériennes auraient besoin de deux flottes bien distinctes, mettons 40 *Rafale* pour le rôle de défense aérienne et 40 *F-35A* dédiés au rôle d'appui-sol.

Il est vrai que le grand défaut du *F-35A* est de pouvoir amener en cas de conflit, et de manière furtive, du feu opératif, grand péché pour la gauche s'il en est, elle qui s'enferme encore dans la croyance que les militaires rêvent de pouvoir aller bombarder, la fleur au *F-35A*, une capitale européenne. Quand compren-



Le pilote du F-35 est équipé d'un casque de troisième génération. (© Lockheed Martin)

dront-ils qu'en matière militaire il n'est de frontière que celle de la ligne de front et qu'il est nécessaire de pouvoir disposer de moyens pour frapper la logistique, l'infrastructure ou les forces de second échelon d'une force armée qui agirait contre notre pays ?

Or ces éléments se trouvent en général jusqu'à une centaine de kilomètres derrière la ligne de front. Militairement, que ces objectifs se trouvent sur le territoire national ou à l'étranger, voire sur Mars, n'a strictement aucune importance dans le cadre des règles d'engagement définies par l'échelon politique. D'ailleurs, il est bien étonnant que les forces ukrainiennes, encensées par la presse occidentale comme résistantes à l'oppression poutinienne par excellence, osent

mener des raids dans la profondeur opérative du dispositif russe, frappant des bases aériennes jusqu'à Riazan! Typiquement ce que nous permettrait de faire un *F-35A* en cas de conflit... Au passage, M. Fridez, ce ne sont pas là des cibles stratégiques (p. 16) ni des attaques-surprises (p. 56) mais des objectifs et tâches du niveau opératif et si de telles missions venaient à être nécessaires, la neutralité ne serait plus qu'un lointain souvenir (p. 39).

Un aveuglement partisan

Dans cet ouvrage, M. Fridez fait l'objet d'un aveuglement partisan total quant à la procédure d'évaluation. Il porte une accusation directe contre Armasuisse d'avoir, comme par magie (p. 10) gommé les problèmes techniques de cet appareil. Rien de mieux pour mettre en exergue les œillères rouge vif que porte M. Fridez. Le *F-16* n'avait-il pas, en son temps, essuyé bien des plâtres avant de devenir l'un des meilleurs avions de combat de l'histoire? Et quid des quinze autres utilisateurs de *F-35* dans le monde? Ont-ils également été ensorcelés par la magie d'Armasuisse? Israël n'a pas pour habitude de commander des avions de combat sur la base des règles de l'alchimie et que dire de tous les pays Européens qui ont bien évidemment sagement attendu la décision suisse pour se porter acquéreur de cet appareil? Sans oublier que ces derniers ont bien évidemment aussi longuement hésité avant de ne pas jouer la carte européenne, grand exemple donné par nos voisins nordiques. Loin de nous l'idée d'affirmer que le *F-35* n'a pas de problème mais c'est précisément puisqu'il est d'une génération ultérieure aux deux

autres candidats que ceux-ci ne sont pas encore réglés.

Pire encore, les sources convoquées pour étayer le propos sont bien loin de pouvoir être présentées comme sans parti pris. Tout d'abord Georges Bridel, ancien employé d'EADS, constructeur de l'*Eurofighter*, puis ensuite Joseph Henrotin, rédacteur en chef de la presse spécialisée française qui mène depuis maintenant bientôt une dizaine d'années aux nues l'appareil de Dassault par le biais d'un *F-35* bashing, avant de convoquer Alexandre Vautravers, rédacteur en chef de la *RMS*, et Pascal Kümmerling, journaliste aéronautique, pour sortir leurs propos de leur contexte, en l'occurrence pour s'arrêter sur une maniabilité moindre du *F-35*. Or là où le bât blesse c'est que ces caractéristiques étaient vitales sur un jet de première génération. Aujourd'hui, la maniabilité d'un appareil est secondaire, ce qui compte c'est son avionique et la portée de son armement, deux éléments renforcés par ses capacités furtives. N'en déplaise à M. Fridez, ce sont bien des *F-35* qui ont étrillé leurs concurrents de 4^e génération lors des derniers exercices Red Flag, dans un rôle de défense aérienne qui, à le croire, ne leur est pas dévolu. Bien évidemment que l'auteur a raison de dire que la furtivité n'a pas d'utilité en temps de paix, un argument magnifique puisque nous parlons d'un avion de combat... et donc du temps de guerre. Le GSa ne ferait pas mieux en affirmant que l'armée n'est pas utile en temps de paix, tout comme la crème solaire pendant la nuit.

Le mirage de l'autonomie

Quand on veut se débarrasser de son chien, on dit qu'il a la rage. Il en va de même pour le *F-35A*, contrôlé

informatiquement à distance par les Américains, en tous les cas selon la vision de cet ouvrage. Le fait que le *Rafale* et l'*Eurofighter* connaissent la même situation est bien vite mis sous le tapis. Et il faut se rendre à l'évidence, la seule solution serait de développer un appareil totalement helvétique, utopie s'il en est puisque même les États-Unis ne contrôlent pas totalement leur chaîne de production. Or M. Fridez est précisément du bord politique qui scie sciemment la branche sur laquelle est assise notre industrie d'armement. Merci pour l'autonomie! Quant à la critique que cet appareil nous fera adhérer automatiquement à l'OTAN, il est également curieux que cela déplaie à un membre de la frange politique qui réclame à cor et à cri une intégration plus poussée de notre pays au monde extérieur. Dans le même temps, quand le DDPS a proposé l'achat d'un appareil à un pays neutre, l'enthousiasme n'était pas non plus au rendez-vous du côté de la gauche... Et l'auteur oublie un scénario, celui d'une déstabilisation de notre continent où nous devrions précisément quitter notre statut de neutralité pour combattre auprès de membres ou

d'ex-membres de l'OTAN. Qui peut affirmer sans l'ombre d'un doute où en sera notre continent en 2040? Personne, pas même M. Fridez, et peut-être alors que l'interopérabilité tant décriée (pp. 25-26) sera notre bouée de sauvetage.

La rage du chien II

De manière fallacieuse, l'auteur évoque l'armement dont nous disposons pour le *F-35* comme insuffisant et inférieur à des systèmes comme le *Meteor*. Oui, c'est vrai mais à qui la faute? Les stocks de munitions sont, au final, du ressort du Parlement par le biais de l'acceptation du programme d'armement. Il n'appartient qu'à M. Fridez et ses collègues de corriger cela. Au passage, et de toute manière, certains parlementaires combattraient l'achat de frondes et de sagaies, alors de là à espérer que des *AIM-120D* ou des *Meteor* passent la rampe... L'argument n'en demeure pas moins malhonnête puisqu'il induit le lecteur en erreur, lui faisant croire que ce point ressort de la gestion du projet alors que la constitution de nos stocks de munition est, au final, un problème politique. D'ailleurs, les

stocks de munition sont les mêmes pour un *F/A-18* ou un *F-35* et jamais M. Fridez ne s'en est inquiété ni offusqué jusqu'à l'annonce d'achat de l'appareil américain. Enfin comment espérer un éclairage avisé sur la question alors même que l'auteur envisage de l'attaque au sol avec les canons de bord des avions (p. 40), ce qui ne s'est certainement plus beaucoup produit depuis la guerre de Corée. De même, il faut tendrement



F-35A sur la base aérienne de Payerne lors des évaluations en juin 2019. (© DDPS: Aldo Wicky)

sourire quand la question de l'intégration du *F-35* dans notre infrastructure C2 se pose, alors même que le troisième volet du projet AIR2030, le remplacement RALUS-LUNAS y apporte une réponse. Peut-être que, mais nous en doutons fortement, cet élément ne fut jamais évoqué lors des séances de la Commission de politique de sécurité du National. Quand Globi se met à faire de la politique de sécurité, il vaut mieux serrer son pantalon anti-G parce que ça déménage!

La même honnêteté intellectuelle préside à la critique du processus d'évaluation que l'on taxe de « complot » et qui aurait été volontairement mis en place pour faire gagner le *F-35A*. Une question n'est pas répondue (sic!) par M. Fridez. Dans la mesure où ces critères ont été communiqués par Armatisuisse dans le même temps aux 5 candidats, raison pour laquelle les Suédois ont retiré le *Gripen*, comment se fait-il que des constructeurs expérimentés comme Dassault voire même l'Américain Boeing ne se soient pas rendu compte du pot aux roses et ont tout de même engagés des sommes qui se calculent en millions pour présenter leur poulain? L'argumentaire de la gauche ne tient donc pas, n'importe quel industriel ne s'y serait pas risqué s'il était possible, déjà dès le départ, de voir que les dés étaient pipés. Et aucun de ces constructeurs n'aurait accepté aussi facilement le verdict du Conseil fédéral dans le cas où la procédure aurait été autant viciée.

À contre-courant

Pire encore quand l'on nage à contre-courant pour évoquer le fait que de passer d'un turbopropulseur comme le *PC-21* à un jet est chose impossible. Pourquoi

ne pas saluer, pour une fois, une grande réussite des Forces aériennes suisses qui fut la première à tenter et réussir le pas, rapidement emboîté par la France ou l'Espagne. Quant à dire que les Australiens transitent encore par le *Hawk* en guise d'argument contre le *F-35*, c'est encore faire office de malhonnêteté intellectuelle puisqu'une simple conversation avec un officier de la RAAF laisse rapidement apparaître que le *Hawk* reste en service pour éviter de froisser un parlement qui a injecté, il y a peu, des sommes conséquentes dans cette flotte mais que l'avenir est clairement au parcours *PC-21 – F-35*. Saluons tout de même la proposition d'acquisition du *M-346* au détour des pages. Il est rare que cela vienne du PS et le DDPS devrait donc sauter sur l'occasion pour disposer d'un petit appareil à sacrifier dans les missions d'appui au sol. Car, au final, si M. Fridez se rend compte que tous les pays qui nous entourent misent sur plusieurs avions de combat (p. 57), la solution réside peut-être justement dans le fait d'équiper nos Forces aériennes de la sorte. Pour le reconnaître, encore faut-il avoir l'honnêteté intellectuelle de dire que ce plan sera sciemment combattu par les forces progressistes, qui sont de ses amis, dont le but unique est de supprimer tout embryon de défense et de sécurité crédible pour notre pays.

Quelques recommandations de lecture

À en croire M. Fridez, seul le RAPOLSEC 21 définit les missions et les procédures de l'Armée (p. 58). On y mélange également allégrement les genres en réclamant un livre blanc sur la défense nationale qui devrait régler la conduite du

feu opératif... Jamais de notre vie, nous n'avons trouvé de telles indications dans des papiers étrangers et pour cause, ceux-ci prennent la sécurité de leur territoire beaucoup trop au sérieux pour faire l'impasse sur la distinction basique entre échelons stratégique-opératif et tactique. D'ailleurs, les doctrines d'engagement dont M. Fridez ne semble pas connaître l'existence se trouvent sous son nez. Nous ne saurions que trop lui conseiller de prendre connaissance du document *50.030 f Conduite tactique 17* qui contient, de manière étonnante, des indications relativement précises sur les éléments que contiennent les formes d'engagements de la défense ou de l'attaque. Nous pouvons également conseiller les livres de chevet plus précis consacrés à chacune des armes, au hasard le document *54.030 f Le bataillon de chars / mécanisé* ou encore le document *53.005.01 f Engagement de l'infanterie – Partie 1: Conduite et engagement du bataillon*. Ce ne sont là que des exemples dont la connaissance permettrait peut-être d'éviter de réclamer qu'un RAPOLSEC du niveau stratégique ne définisse des procédures d'engagement tactique...

Melting Pot

Face au foisonnement de thème dont regorge l'ouvrage, l'on peut d'ailleurs se demander si l'exhaustivité et la connaissance fine du métier des armes entrent en ligne de compte, ce qui serait pourtant nécessaire pour atteindre l'objectif de l'auteur qui est d'amener un avis éclairé et utile pour le développement de notre politique de sécurité. La deuxième partie contient en effet un *Melting Pot* d'éléments qu'on ne saurait réellement ordonner. Il faudrait vraiment une fois qu'un

membre du GSsA nous explique le lien entre bruit des avions (pp. 124-139) et politique de sécurité. Qui sait, peut-être que de telles mesures de bruit sont à l'agenda pour la banlieue de Kiev dans les prochains mois. Tout comme les problèmes du SIC FT, de la rénovation des *Duro* ou encore les retards de l'*ADS-15* sont certes bien réels mais aucunement liés, d'une façon ou d'une autre au programme AIR2030. Encore une fois, on mélange les genres pour brouiller les pistes et induire le lecteur non averti en erreur.

Conclusion

M. Fridez s'intéresse à la politique d'acquisition d'avion et est d'avis que le *F-35A* n'est pas le bon choix pour la Suisse. C'est certes là son droit le plus élémentaire, voire même son devoir de Parlementaire que d'exprimer son avis. Nous demandons toutefois que cela se fasse avec le minimum d'honnêteté intellectuelle nécessaire pour qu'un débat se déroule au-dessus de la ceinture. Cessons de mélanger les genres pour passer, dans la même phrase, du niveau politique au niveau tactique. N'en déplaise aux pacifistes, dès le moment où la Suisse décide d'avoir une armée pour se défendre, le fait de disposer de moyens de feu opératifs n'est plus un choix politique, mais une nécessité militaire guidée par les besoins de la conduite au combat moderne. L'Ukraine qui se *défend* actuellement manque d'ailleurs cruellement de moyens de ce type pour repousser l'agresseur russe. Cet élément n'a strictement rien à voir avec le fait d'attaquer ou non un pays mais représente simplement un outil dans la caisse de l'Armée dont la mission est de

préparer au mieux la défense du territoire et de sa population. M. Fridez peut également attaquer politiquement la conduite du projet par M^{me} Amherd et ses proches collaborateurs, mais pourquoi calomnier de la sorte les collaborateurs du département qui auraient, de manière très malhonnête, fait en sorte de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué? Et pour quel intérêt d'ailleurs?

C'est ici que le lecteur doit prendre garde. Malgré les protestations de bonne

volonté contenues dans l'introduction, cet ouvrage ne poursuit qu'un seul et unique but: détruire les autorités en charge de notre défense nationale et, par la même occasion, se rapprocher encore un peu plus de l'utopie pacifiste de la gauche qui est de supprimer l'institution militaire.

Au passage, un élément qui figure en bonne place dans le programme d'un parti gouvernemental.

F I D U C I A I R E

CABINET *G***ESTION** *ET* **C***ONSEILS*

EXPERIENCE - COMPETENCE - CONFIDENTIALITE

*Au service des entreprises et des particuliers
depuis 1995*

Béat Leuenberger

*2345 Les Breuleux
Case postale 36*

*Tél. 032 954 20 64
cabinet.cgc@bluewin.ch*



BUREAU TECHNIQUE
BRUNNER
INGÉNIEURS GÉOMÈTRES
PORRENTROY

C&D CHAPUIS
VIDANGES - CURAGE

2923 Courtemaîche
032 466 29 67
079 277 14 52



Publications 2020-2022

Col Hervé de Weck

Baud, Jacques : *Gouverner par les fake news. Conflits internationaux: 30 ans d'infox utilisés par les pays occidentaux*. S.I., Max Milo, 2020. 398 pp.

Quels sont les faits qui permettent d'affirmer que «l'État islamique cherche à créer une guerre civile en France», à Nicolas Sarkozy de soutenir que l'Iran «appelle à la destruction d'Israël», à Emmanuel Macron de prétendre que Vladimir Poutine est «obsédé par les ingérences dans nos démocraties»? Ces présidents se montrent partiaux, alors que le public croit recevoir des informations objectives. En février 2012, Robert Ford, l'ambassadeur américain en Syrie, publie sur Facebook une note et des photographies aériennes présentant le déploiement de l'artillerie syrienne: le gouvernement s'attaque à la population civile! Les taches, décrites comme des «cratères d'obus», sont en fait des zones brunâtres sur des terrains de sport, des images que l'on trouvait déjà sur Google Earth, avant ces événements.

Omissions, simplifications, distorsions modifient notre façon de comprendre le monde, surtout lorsque l'émotion ou des craintes viscérales s'en mêlent. Les suppositions deviennent des certitudes, les préjugés des réalités. On part même en guerre sans stratégie, ni objectifs précis, tout en prétendant

que la Russie, la Syrie ou l'Iran le font par volonté de conquête ou de gloire. Or les faits contredisent ces préjugés.

Les Soviétiques, en Afghanistan, se sont montrés plus efficaces que les États-Unis et l'OTAN; ils ne cherchaient qu'à maintenir le gouvernement en place, tandis que les Occidentaux tentaient en vain de changer la société. «En 2019, après 18 ans de guerre, quelque 17 000 militaires encore déployés (...), des milliards de dollars dépensés, près de 200 000 morts et un nombre égal de blessés graves et des millions de personnes déplacées, (...) les Américains, puis l'OTAN, par leur totale incompréhension du théâtre de guerre et leur incurie ont créé les conditions pour le développement d'un djihadisme qui n'existait pas avant 2001. (...) Pour masquer le fait que nos interventions militaires ont créé le terrorisme djihadiste, il a fallu littéralement inventer Al Qaïda, une organisation tentaculaire aux ambitions mondiales et inscrites dans le Coran.»

Red Team : *Ces guerres qui nous attendent: 2030-2060*. Paris, Éditions des Équateurs, 2021. 222 pp.

Le collectif Red Team Defence, créé par le ministère français de la Défense, donne une vision des menaces à l'horizon 2030-2060. Nous retenons trois scénarii: le

réchauffement climatique et la généralisation de la piraterie, le théâtre « Méditerranée », l'ingérence dans les cerveaux.

Le cœur des États-Unis se transforme en désert, la crise écologique sévit en Amérique latine, les États européens sont submergés par les migrants. La généralisation du « puçage identitaire et sanitaire », apparu avec la pandémie du Covid, assure des contrôles indispensables, alors que les « sans-puce » rappellent les « sans-papiers » du début du XXI^e siècle.

Des populations, déracinées et misérables, vivent dans des « villes flottantes », faites d'embarcations qui se joignent ou se disjoignent selon les besoins. Des États faillis, minés par la montée des eaux et la désertification, pratiquent une piraterie, surtout maritime, qui est également le fait du crime organisé, de groupes ou de partis manipulés au gré des situations géostratégiques. S'y ajoute la cyber-piraterie. Un « État-pirate » décentralisé, aux structures fluides et changeantes, rappelle le califat islamiste à la fin du XX^e siècle. Les États constitués luttent contre ce « cancer » mais, vu la sensibilité de leurs opinions, ils n'osent pas couler ces « villes flottantes ». Ils restent impuissants face au phénomène « Piraterie ».

La Turquie, qui renforce sa coopération avec la Russie, ambitionne de retrouver la grandeur ottomane. En Syrie, elle dispose d'une zone-tampon contre la menace kurde, mais se heurte aux pouvoirs de Damas et de Téhéran, alliés de la Russie. Ces tensions se retrouvent dans un Liban en déliquescence. L'Égypte se préoccupe de sa frontière avec une Libye minée par les affrontements entre différents

pouvoirs déclarés, par les interférences d'acteurs aux visées criminelles et/ou islamistes. La Tunisie surveille la Libye comme le lait sur le feu, pour éviter la contagion. En Algérie, les généraux craignent une déstabilisation qui risquerait de rouvrir de vieilles blessures identitaires favorisant les islamistes. Le Maroc et son Roi tiennent le cap, mais le peuple est mécontent. Une Fédération des Balkans regroupe Monténégro, Serbie, Macédoine, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Roumanie, Slovaquie, Bulgarie. Des tensions idéologiques traversent les sociétés européennes et n'épargnent pas les institutions. Une « guerre culturelle vise à communautariser les démocraties laïques. »

La Turquie quitte l'OTAN, après s'être emparée de Chypre et du Dodécanèse, sans rencontrer de véritable réaction de la part de l'alliance. Sur ces îles se trouvent des centaines de milliers de migrants d'Asie centrale et du sous-continent indien aux cultures antagonistes avec, dans leurs bagages, les conflits de leur pays. La Syrie, le Liban et une large partie du Maghreb, « balkanisés », ont donné naissance à des entités plus ou moins stables, protégées par la Russie et la Turquie, avec des zones de non-droit où se trouvent des groupes violents, criminels, djihadistes et terroristes.

La Russie, la Chine, la Turquie, l'Iran, les Émirats arabes unis entendent jouer un rôle prépondérant en Méditerranée où le trafic maritime n'a pas diminué, grâce à d'inédites alliances navales et de nouvelles règles d'engagement avec interventions d'acteurs militaires privés. L'ONU a autorisé le déploiement de systèmes de

défense automatisés à bord des navires de commerce et de croisière.

Les capacités immersives des réseaux sociaux ne cessent d'augmenter : pas évident de distinguer les réalités virtuelles et les réalités réelles ! Ils deviennent des « lieux d'existence, de réalité alternative, des bulles communautaires », disposant d'algorithmes qui adaptent la perception du monde au sens que chaque individu connecté veut lui donner et font disparaître ce qui pourrait heurter sa sensibilité. Des « réseaux de service » se développent autour de la profession, de la religion, de passions, de convictions communes, voire d'un quartier. Une masse de gens vivent dans ces « bulles ».

L'utilisation de ces réseaux par Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft s'avère de plus en plus problématique. Des ingérences perturbent le fonctionnement des institutions. Des hackers réussissent à manipuler des applications militaires pour « reconfigurer la sphère mentale », la mémoire, les agissements de leurs utilisateurs, sans que ceux-ci se rendent compte de leur dérive face aux ordres et directives de leurs supérieurs. Le ministère des armées à Paris détecte rapidement le problème, ce qui n'empêche pas un climat de défiance au sein des forces armées.

Venant, Charles : *Pour la patrie et pour l'honneur. Histoire de la dernière guerre franco-suisse. Préface du divisionnaire Guy Vallat, attaché de défense à Paris. S. I., Le Lys et le Lin Éditions, 2022.*

Français et Suisses s'affrontent en 1815 pendant les Cent-Jours. Après s'être

échappé de l'île d'Elbe, Napoléon débarque en France en mars 1815. Sous la pression des puissances alliées coalisées à nouveau contre l'Empereur, la Suisse abandonne sa neutralité et se range aux côtés des ennemis de la France napoléonienne. Lors d'une campagne militaire calamiteuse en juillet, une force armée suisse envahit la Franche-Comté. Aux côtés des Autrichiens, des troupes suisses participent au siège de la forteresse de Huningue. Cette campagne fait prendre conscience de la faillite du système des milices cantonales, ce qui va permettre de poser les bases de la future armée fédérale. Elle dissipe pourtant la menace que Huningue faisait peser depuis plusieurs siècles sur la ville de Bâle. Elle est également une vengeance pour l'invasion française de 1798. Cette guerre joue un rôle-clé dans l'affermissement de la neutralité helvétique, à un moment où la Suisse hésite entre la tentation de jouer un rôle dans le nouvel ordre européen et le besoin de se mettre en retrait des conflits extérieurs, pour mieux se préserver. Grâce à une foule de documents inédits, cette étude traite pour la première fois l'histoire méconnue de la dernière guerre franco-suisse.

Genoud, Isaac : *Menace sur la Suisse « Wartegau », son service de renseignement et la SS (1939-1944), Paris, Sorbonne Université, mémoire manuscrit de master, août 2022. 157 pp.*

Dans son mémoire de master, Isaac Genoud met en évidence la vision de la Suisse, la place qu'elle occupe dans l'imaginaire de la hiérarchie SS, quelles actions celle-ci prépare sur le territoire helvétique. La Confédération ne constitue pas

**Boucherie - Charcuterie
Traiteur**



Daniel Fleury

Route Principale 37
2923 Courtemaîche
Tél.: 032 466 14 60



JUBIN FRÈRES SA
PORRENTROY

L'achat malin!



GRATUITE!

- **LIVRAISONS DE MAZOUT**
- **STATIONS-SERVICE**
- **SHOPS**

032 466 11 75
www.jubin.ch



pour l'Allemagne une priorité, et les allusions restent rares dans les discours d'Himmler et de ses sbires. Comment le Service de renseignement suisse, dirigé par Roger Masson, apprécie-t-il la menace de cet «État dans l'État» nazi ?

La vision *grossgermanisch* de la SS, apparaît comme un fantasme toujours présent dans ses plans de reconfiguration européenne: un empire «allant de la Seine à l'Oural, du cercle polaire à la mer Noire». La Suisse est un «*Wartegau*» (district en attente), un partenaire avant tout économique, certes utile, mais un petit État-nation appelé à disparaître. Pour Himmler, elle se caractérise par une décadence sociale et démographique, un «enjuivement». Il faut l'intégrer dans les grands États voisins. Une liste des «Allemands ethniques» (*Volksdeutsche*), établie en juin 1939, comprend les Suisses alémaniques considérés comme de véritables Allemands.

La Suisse romande ferait partie d'un «État bourguignon» gouverné par Himmler, un avatar de l'ancien Royaume de Bourgogne. Voilà le contexte dans lequel se situe la visite d'Himmler, le 13 juillet 1940, au poste de douane des Verrières, ce qui ne saurait faire oublier la planification d'une invasion de la Suisse par le haut commandement de la *Wehrmacht*. Hans Sigismund von Bibra, conseiller à l'ambassade allemande à Berne et proche de la SS, aurait reçu de Himmler l'ordre de préparer la Suisse à une intégration dans le *Reich*. En mars 1943, les autorités suisses obtiennent sa mutation en Espagne grâce, semble-t-il, à l'intermédiaire de Schellenberg.

Le Service de renseignement suisse ne connaît pas dans le détail les projets SS, mais il a conscience qu'au sein du *Reich*, on souhaite l'intégration de la Suisse dans le «nouvel ordre européen». Durant cette période, il n'évoque pas d'éventuels remaniements des frontières, basés sur des justifications historiques ou raciales. Selon ses analystes, le *Reich* devrait comprendre un territoire similaire à celui du Saint-Empire au début des années 1600, mais étendu au sud-ouest de l'Europe. Il contrôlerait les cols alpins, ce qui impliquerait le déplacement en Russie des «montagnards suisses». Pendant l'année 1941, l'espionnage allemand en Suisse devient beaucoup plus actif, ce que le commandement de l'Armée perçoit comme un indice d'une possible offensive allemande.

Au cours de la guerre, la situation politique, militaire et économique de l'Allemagne empêche la SS de mettre en application ses plans «Suisse». Les milieux militaires et économiques allemands ne sont pas favorables à une action contre ce pays neutre, sur la base de fantaisies raciales et historiques. Le SR suisse note des dissensions importantes entre le commandement de la *Wehrmacht* et celui de la SS.

L'engagement de *Waffen-SS* dans les opérations militaires de septembre 1939 réveille l'attention du SR suisse qui rédige, à la fin février 1940, un rapport sur l'importance militaire de la SS et de sa police. Sa participation à la politique étrangère du III^e *Reich* a pris de plus en plus d'importance. Après la fin de la campagne de Pologne, de nouvelles divisions SS, à la valeur combative élevée, recourent à de nouvelles tactiques non conventionnelles.

Dans une petite pinte située près de Waldshut, Roger Masson rencontre, le 8 septembre 1942, l'un des puissants chefs de la SS, Walter Schellenberg, alors à la tête du *Sicherheitsdienst-Ausland*. Pour Roger Masson, il s'agit de faire comprendre que la Suisse se défendra contre toute agression d'où qu'elle vienne (Alliés ou Allemagne) et de sonder les intentions allemandes. Le 3 mars 1943, Guisan et Schellenberg se rencontrent à Biglen, dans le Canton de Berne, ce qui donne une idée de l'importance attribuée à la « ligne Schellenberg – Masson ». Au SR, beaucoup condamnent de tels contacts qui risquent de griller la ligne « Wiking » comprenant des gens proches du commandement de la *Wehrmacht*.

Après-guerre, Roger Masson, qui essuie un violent feu de critiques à cause de ses contacts avec Walter Schellenberg, soutient qu'ils ont permis de sauver la Suisse des velléités prédatrices du régime hitlérien. Ses détracteurs affirment que ces échanges, dangereux et immoraux, ont permis au *Reich* de s'immiscer au cœur de l'appareil militaire helvétique. Pour eux, la SS a émis des rumeurs afin d'observer la réaction des Suisses. À l'époque, on n'admettait pas que, pour obtenir des informations importantes, le chef d'un SR doive établir des contacts avec « le diable en personne ».

**Turrel, Philippe : 1942-1944
– Boncourt, un dilemme suisse.
Genève, Éditions Slatkine, 2022.
216 pp.**

À Boncourt pendant la Seconde Guerre mondiale, à la frontière entre la Suisse et

la France occupée, des habitants facilitent l'entrée en Suisse de réfugiés qui risquent le refoulement. Il s'agit de femmes comme Odile et Marguerite Burrus, Suzanne Jurot, Yvonne Quain, d'hommes comme le jardinier François Bourquenez et son patron Henry Burrus, François, Gaston et Marcel Quain, Louis Jurot, commandant de la garde locale du village.

À l'automne 1944, Boncourt devient la porte d'entrée de quelque 13 500 enfants français en provenance du Territoire de Belfort et du Doubs, qui souffrent de malnutrition et de misère et viennent se « retaper » en Suisse. Grâce à l'action de la Croix-Rouge suisse – Secours aux enfants, de l'Armée et de l'engagement des familles Burrus et Viellard, ils sont répartis dans tous les cantons, ou reçoivent un accueil chaleureux dans de nombreuses familles. C'est la plus importante opération humanitaire réalisée en Suisse, d'une durée de six mois, d'octobre 1944 à mars 1945.

À Boncourt, de très nombreuses personnes s'engagent en faveur de l'accueil, puis du rapatriement de ces enfants.

Philippe Turrel, l'historiographe français de la famille Burrus et de sa manufacture de cigarettes, évoque ces passages, ces accueils et ces refoulements. Dommage qu'il commette de nombreuses erreurs quand il décrit la situation politico-militaire en Suisse et en Ajoie. Il y a des éléments spécifiques à notre Confédération d'États qui échappent à des historiens non nationaux.



improving air quality.since 1976



**HERSTELLUNG
VON LUFTFILTERN**

**FILTERSYSTEME
ENTWICKLUNG
BERATUNG**

**FABRICATION
DE FILTRES A AIR**

**SYSTEMES DE FILTRATION
DÉVELOPPEMENT
CONSEIL**

CH-4410 Liestal Hammerstrasse 27 Tel. +41 61 927 42 20 Fax +41 61 927 42 29
www.ltbag.ch ltb.info@ltbag.ch